

2008 - 2013



*Opération Collective de Modernisation de  
l'Artisanat et du Commerce*

*juillet 2008*

**Opération Collective de Modernisation**  
**de l'Artisanat et du Commerce**  
**en Périgord vert**

**Préambule :**    **La présentation du territoire :** p 3

**I Un diagnostic partagé : quelques chiffres clefs du territoire :** p 5

**I.1 La démographie :** une population vieillissante, mais une évolution démographique encourageante :p 5

**I.2 Un contexte économique fragile nécessitant un accompagnement :** p 7

**A** La population active est modeste : p 7

**B** L'économie est caractérisée par la polyactivité : p 9

**C** L'Artisanat et le commerce : animateur économique du territoire : p 10

**II Bilan ORAC 2004-2006 :** p 16

Synthèse au 31 décembre 2007.

**III Cahier des charges OCM en Périgord vert :** p 20

Organisation, actions et accompagnement : p 20

Dossier de Consultation des entreprises – Règlement de consultation - RC : p 36

Dossier de consultation des entreprises – D.C.E. – Acte d'engagement : p 44

**IV Annexes :** p 50

**Annexe 1 :** Récapitulatif des forces faiblesses enjeux

**Annexe 2 :** la stratégie 2008/2013 (articulation contrat de Pays et Programme Leader ) : cohérence des démarches et des programmes

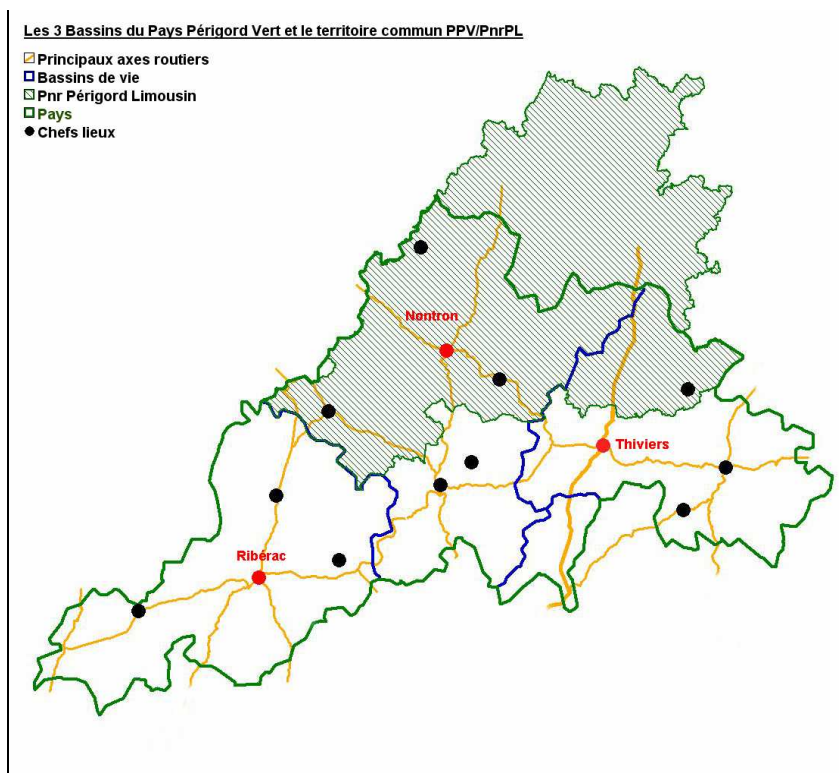
## Préambule

### Présentation du territoire : UNE SITUATION GEOGRAPHIQUE PRIVILEGIEE

Initié en 2001, le Pays « Périgord Vert » s'étend désormais sur 14 cantons du département de la Dordogne, il comprend également la communauté de communes des villages Truffiers des Portes de Périgueux (incluse dans le canton de Savignac les Eglises) , soient 158 communes pour une population totale de 82 000 habitants environ (estimation sur portrait de territoire INSEE juillet 2007).

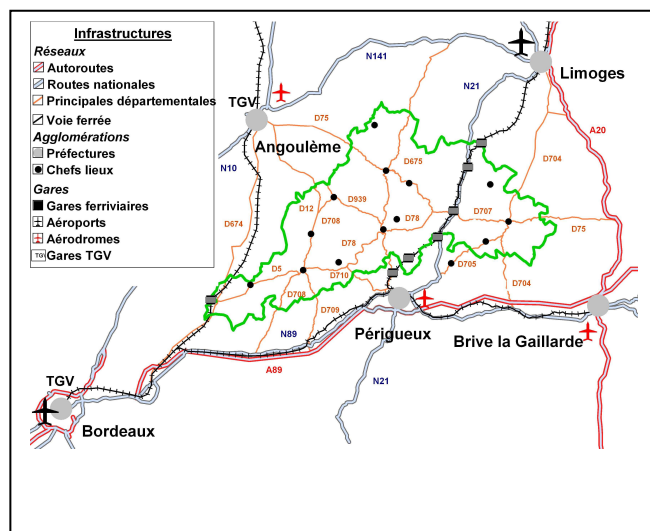
C'est le pays le plus vaste d'Aquitaine .

Compte tenu de son étendue, il s'organise autour des 3 bassins de vie du Nontronnais, du Ribéracois et du Thivérien. Il englobe ainsi 5 cantons du Parc Naturel Régional Périgord Limousin. Il est classé en ZRR (Zone de Revitalisation Rurale)



Cette situation géographique permet l'établissement des relations interdépartementales et bénéficie d'une desserte correcte, notamment dans le sens nord-sud.

Des difficultés sont observées pour les déplacements de proximité transversaux Est/Ouest.

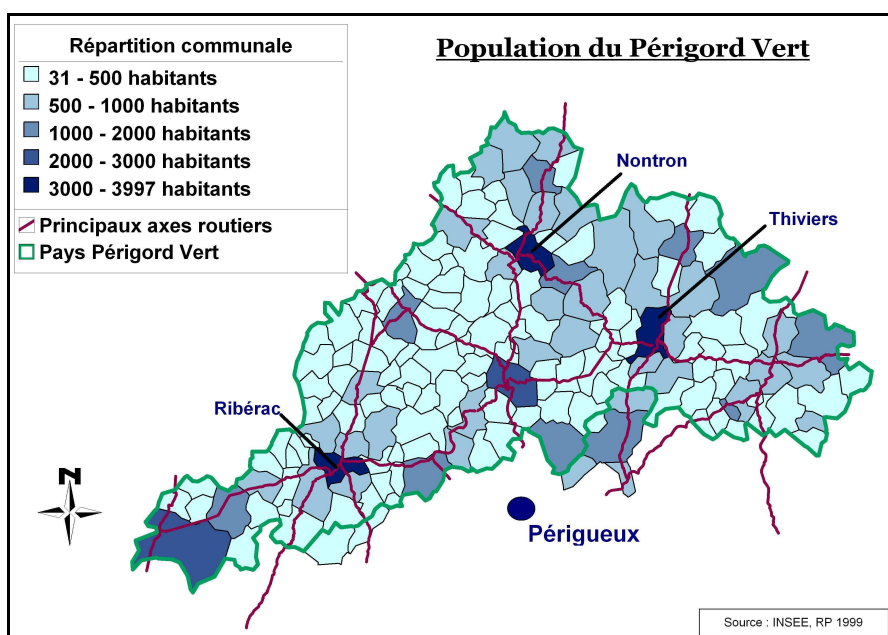


## Des spécificités rurales

- Une population dispersée, qui se partage un vaste espace

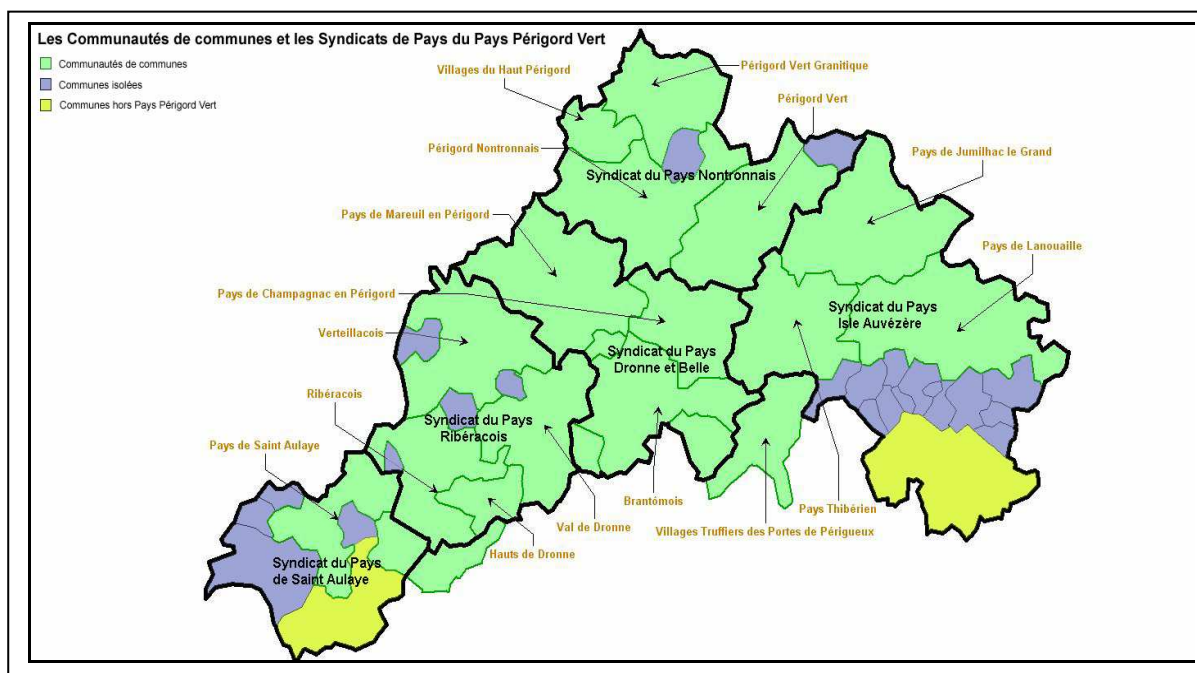
Les quelques 79 892 habitants recensés par l'INSEE en 1999, aujourd'hui estimés à plus de 82 000, se partagent 2 964 km<sup>2</sup> d'espace rural, conduisant à une densité de 27.4 habitants au km<sup>2</sup>. Comparativement aux 42.9 h/km<sup>2</sup> sur l'ensemble du département de la Dordogne, le caractère encore très marqué de l'agriculture explique en partie la forte dispersion de l'habitat.

La population est inégalement répartie sur les 14 cantons. Nous pouvons constater un contraste entre les cantons les plus ruraux et les cantons à proximité des grands axes de circulation et dans la conurbation de Périgueux



- des communes nombreuses et de petite taille peu peuplées.
- Seulement 3 bourgs de plus de 3 000 habitants : Thiviers, Nontron et Ribérac

- Par le processus de regroupement des communes en intercommunalité, on compte aujourd'hui 16 communautés de communes et 5 syndicats de pays.



## **I Un diagnostic partagé : QUELQUES CHIFFRES CLES DU TERRITOIRE**

Pour l'observateur extérieur, le Pays semble aujourd'hui hésiter entre fragilité et dynamisme, entre économie traditionnelle et projets innovants.

La **Charte du Pays 2005 2015** définit une vision commune du développement durable et de l'avenir du territoire, des objectifs partagés. Elle exprime aussi un engagement, une volonté collective d'agir ensemble.

Elaborée de 2003 à 2004, elle a rassemblé 300 contributeurs pour produire des orientations devant répondre à 4 enjeux : démographique, économique, environnemental et du lien social:

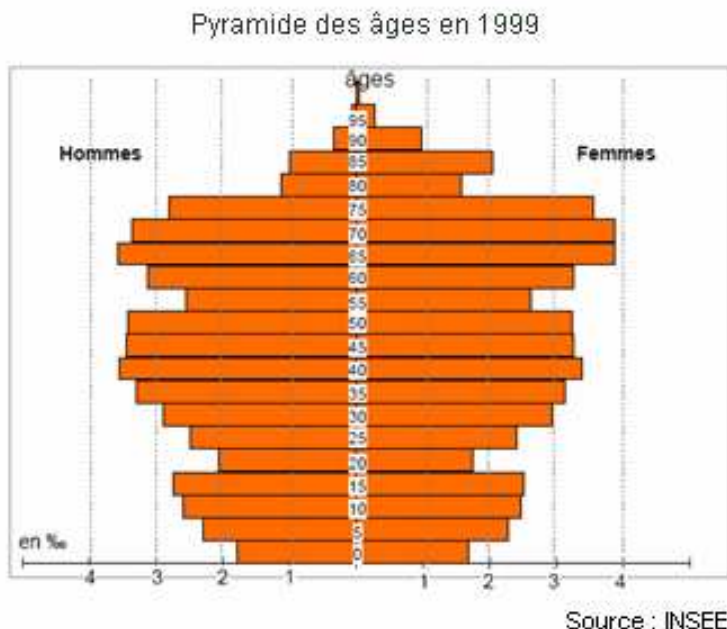
Le Pays bénéficie de la grande qualité de son espace naturel, d'un patrimoine culturel riche,, d'une main d'oeuvre de qualité, d'un désenclavement progressif, et aussi d'entreprises très compétitives sur des niches d'activités.

La Qualité de l'environnement et de la vie est le 1er facteur d'attractivité du territoire pour les nouveaux habitants, de plus en plus nombreux à élire le Périgord Vert comme lieu de vie, après l'avoir découvert en tant que touristes ou bien lors de déplacements professionnels. A noter une forte présence de populations étrangères – anglo saxonnes- jusqu'à 4.7 % sur le canton de Verteillac et l'arrivée de jeunes retraités. Cette tendance génère une diversité et une vitalité indispensables et salutaires pour l'avenir.

### **I.1 La démographie :**

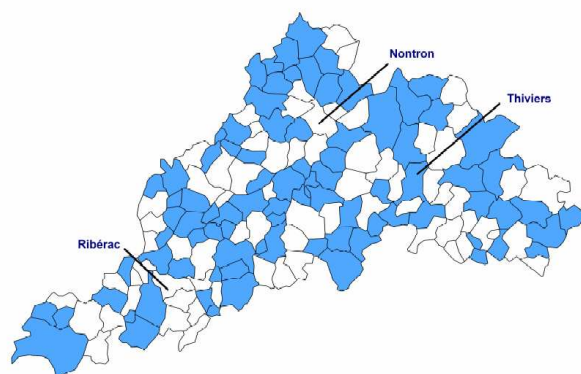
#### ▪ Une population vieillissante et un exode des jeunes (1999)

35 % de plus de 60 ans (contre 27.12 % de moins de 30 ans, partie de la population qui diminue), moins de naissances....



▪ Mais ...une évolution démographique encourageante : zoom sur les nouveaux habitants

### **Mise à jour recensement de la population entre 2004 et 2006 sur 92 communes**



Représentativité géographique de l'échantillon :

Les 92 communes mises à jour sont équitablement réparties sur le PPV.

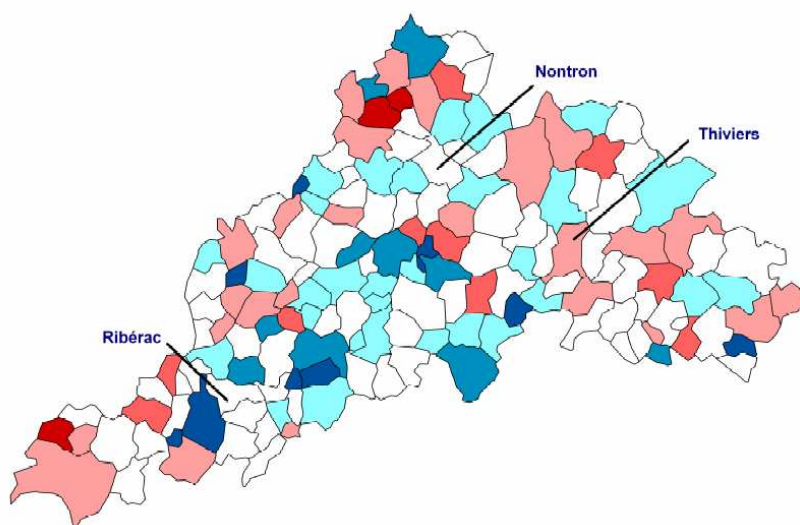
Représentativité numérique de l'échantillon :  
57,8% des communes ont été mises à jour pour 58,02% de la population

Les chiffres dont nous disposons sont donc suffisamment représentatifs pour asseoir la réflexion sur l'ensemble du PPV.

Source : Insee juillet 2007

### **Dynamique démographique depuis 1999 en %**

Sachant que, entre 1999 et 2006, l'évolution annuelle moyenne de la démographie calculée par l'INSEE est de 0,37%. On peut estimer, par extrapolation, que la population totale du PPV en 2006 est d'environ 82 000 habitants. Soit un gain de plus de 2000 habitants.



Rouge :  
0 à -1%  
-1% à 2%  
-2% et plus

Bleu :  
0 à 1%  
1% à 2%  
2% et plus

Source Insee juillet 2007

### **Conclusion :**

Entre 1999 et 2006 :

Le Périgord Vert doit son évolution démographique (+ 2000 habitants) à un solde migratoire fortement positif. Le territoire est donc attractif.

Le solde migratoire est positif en grande partie grâce aux nouveaux arrivants d'une autre région ou d'un autre pays (8 000 habitants) ce qui induit et justifie une politique spécifique d'accueil.

En 2006, sans ces nouveaux arrivants la population serait en diminution soit 74 000 habitants au lieu de 82 000 habitants.

## 1.2 Un contexte économique fragile nécessitant un accompagnement

### A La population active est modeste :

#### ▪ Un niveau de vie relativement faible (1999)

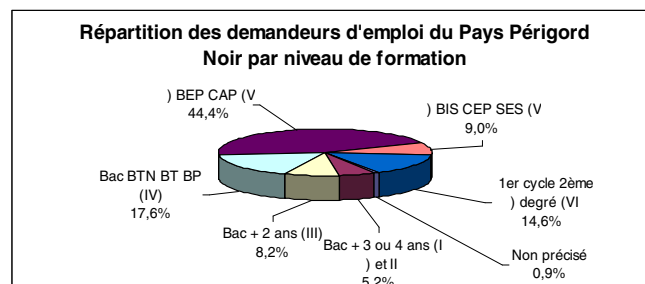
Le revenu net moyen imposable est inférieur à la moyenne départementale, 60 % de foyers fiscaux non imposés, plus d'ouvriers et moins de cadres, un taux de chômage de 11.8 %, une évolution négative du nombre d'emplois...

#### ▪ Les demandeurs d'emploi (source CRESS Aquitaine)

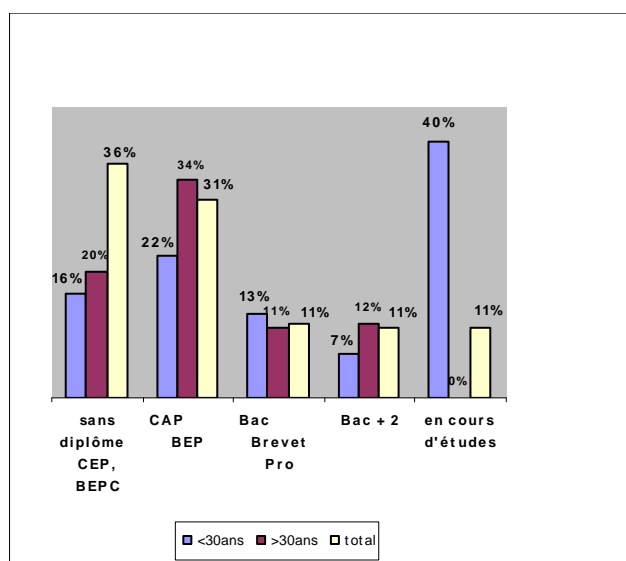
2055 demandeurs d'emplois (cat. 1) au 30/06/05

(statistiques ANPE) dont :

- 720 depuis plus d'1 an
- 287 depuis plus de 2 ans



#### ▪ Le niveau de qualification est faible (1999), inférieur à la moyenne départementale.



#### Tableau des niveaux de qualification des plus de

Globalement cela s'explique en partie par la moyenne d'âge plus élevée de la population qui génère une plus forte représentation de personnes sans diplôme ou avec seulement le certificat d'études

#### ▪ La formation est diversifiée

La majorité des formations sont dites « infra qualifiantes » et visent l'accès à l'emploi local (direct ou en contrat en alternance pour obtenir une qualification) ou la poursuite de formation sur une qualification professionnelle, sauf dans le domaine agricole et de l'hôtellerie. En règle générale, ces formations nécessitent un déplacement sur Périgueux, Limoges, Bordeaux ou une autre agglomération.

L'accès à la formation des jeunes déscolarisés est favorisé par la présence de deux missions locales et de leurs antennes délocalisées sur le Pays.

Près de la moitié des jeunes inscrits comme demandeurs d'emploi ont bénéficié d'une formation en 2001.

En 2003, 251 actions de formation ont été réalisées pour les jeunes suivis par les Missions Locales, dont 28% en formations qualifiantes (70 entrées en formation).

19 % des demandeurs d'emploi ont accédé à une formation professionnelle en 2001, contre 21 % sur le Département (*source ANPE*)

### ***Des services pour l'emploi à l'échelle des 3 bassins de vie***

Le territoire est organisé autour de 3 Espaces Economie Emploi et de 3 Missions Locales, centrés sur les 3 Pôles. Ces structures sont chargées de conduire de l'observatoire de l'économie, d'assurer le lien entre les entreprises et les demandeurs d'emplois et d'accompagner les jeunes en situation de précarité sociale.

Une Maison de l'Emploi a été créée courant 2007.

### ***Les travaux en cours de la commission Formation-Emploi Nord Est Dordogne établissent le constat suivant :***

Sur l'enjeu de l'adaptation des compétences favorisant la mobilité professionnelle et compte-tenu des flux, les mesures emploi et information individuelles et ponctuelles sont les plus adaptées au territoire (EMT, AFPE, Recrutement par simulation, chèque-formation, etc,.....)

Sur l'enjeu de l'orientation professionnelle des demandeurs d'emploi et plus particulièrement les jeunes, il convient de maintenir au niveau actuel les actions collectives.

## ***B Une économie caractérisée par la polyactivité***

Le Périgord Vert est à dominante agricole jusqu'au début du 20<sup>ème</sup> siècle. Les caractéristiques géographiques et physiques du territoire ont cependant dessiné un paysage industriel dès la fin du 19ème, autour de l'énergie hydraulique, l'activité industrielle complétant alors souvent le travail agricole.

Cette économie traditionnelle a bénéficié à de nombreux savoir-faire, qu'il convient aujourd'hui de préserver et de valoriser. Economie hier, Mémoire aujourd'hui, Levier de développement demain au sein de pôles, de mises en réseaux.

Aujourd'hui encore, le monde agricole reste prépondérant en terme de nombre d'établissements et d'emplois, bien que le déclin amorcé se poursuive, en parallèle de celui de l'industrie (crise de la chaussure notamment) et que le secteur des services se développe.

Cette polyactivité constitue à la fois un handicap pour communiquer et une adaptabilité utile en cas de chocs économiques.

En Aquitaine, c'est en Dordogne et en Périgord Vert que la densité des entreprises artisanales semble être la plus élevée. Le tissu économique est essentiellement composé de TPE et de PME. Les entreprises artisanales agricoles industrielles du bâtiment et des Travaux Publics sont plus fortement représentées dans le Pays Périgord vert que dans le reste du département et les activités liées au logement (développement des résidences secondaires) créent une dynamique sur le territoire

Toute activité confondue, on compte en Périgord Vert (2004):

3 919 établissements actifs, dont 3 685 de moins de 10 salariés, 30 de 50 salariés ou plus pour une évolution de 3.4 de 1995 à 2004 (contre 7.2 pour le département).

Par contre, le taux de création-reprise d'entreprises est supérieur sur le territoire : 508 créations en 2004, soit 13 % contre 9.2 % en Dordogne

Remarque : le solde d'entreprises artisanales et commerciales était jusqu'alors négatif. La tendance s'est infléchie à compter de 2002. En 2003 le solde créations-disparitions n'est que de -4.

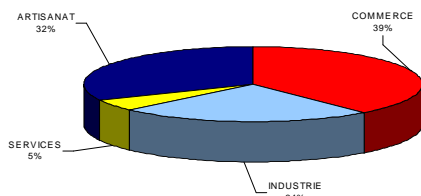
Les chiffres de la création-reprise sont importants car le secteur du commerce et de l'artisanat attire et permet souvent à des demandeurs d'emplois de créer leur propre emploi.

## C L'artisanat et le Commerce : ANIMATEURS ECONOMIQUES DU TERRITOIRE

En 2003, 1000 employeurs, essentiellement artisans représentant 12 % de l'emploi total avec environ 3 000 emplois.

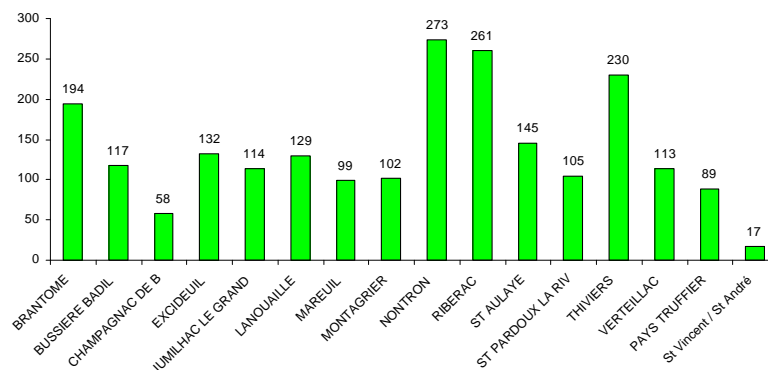
Dans le secteur de l'artisanat et du commerce, le bâtiment, l'alimentaire et la restauration dominant. Le bâtiment représente + 44% de l'ensemble de l'artisanat (rénovation bâti ancien). Le tissu des entreprises est constitué à 60 % de petites structures où le chef d'entreprise travaille seul.

Avec 2882 entreprises générant près de 600 emplois dans l'artisanat et 1720 dans le commerce, les deux secteurs commerce et artisanat représentent 57 % des entreprises en Périgord Vert, soit plus de la moitié de l'ensemble des entreprises sur le territoire.



L'artisanat et le commerce contribuent, en complémentarité avec les autres secteurs d'activité, au maintien de l'activité économique

▪ Répartition des entreprises par canton : Nontron et Ribérac réunissent ¼ des entreprises commerciales et artisanales du Pays du Périgord Vert.



▪ Généralement, la moitié des chefs d'entreprise ont plus de 51 ans. Cela représente une menace pour le maintien des activités, les capacités d'adaptation et d'innovation. Cela doit aussi être considéré comme une opportunité pour renforcer les actions en faveur de la transmission reprise d'entreprises.

CANTONS	25 ans et moins	26 à 40 ans	41 à 50 ans	51 ans et plus	TOTAL
BRANTOME	0	66	83	45	194
BUSSIÈRE BADIL	1	25	61	30	117
CHAMPAGNAC DE B	0	19	25	14	58
EXCIDEUIL	0	35	70	27	132
JUMILHAC LE GRAND	2	21	55	37	115
LANOUAILLE	1	26	72	30	129
MAREUIL	4	24	47	24	99
MONTAGRIER	1	23	52	26	102
NONTRON	4	53	158	58	273
RIBERAC	5	66	111	79	261
ST AULAYE	2	33	71	39	145
ST PARDOUX LA RIV	1	23	52	29	105
THIVIERS	2	49	110	69	230
VERTEILLAC	0	33	54	27	114
PAYS TRUFFIER	2	27	36	24	89
St Vincent / St André	1	5	5	4	15
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>528</b>	<b>1062</b>	<b>562</b>	<b>2178</b>
<b>%</b>	<b>1</b>	<b>24</b>	<b>49</b>	<b>26</b>	<b>100</b>

source CM24 étude ORAC 2004

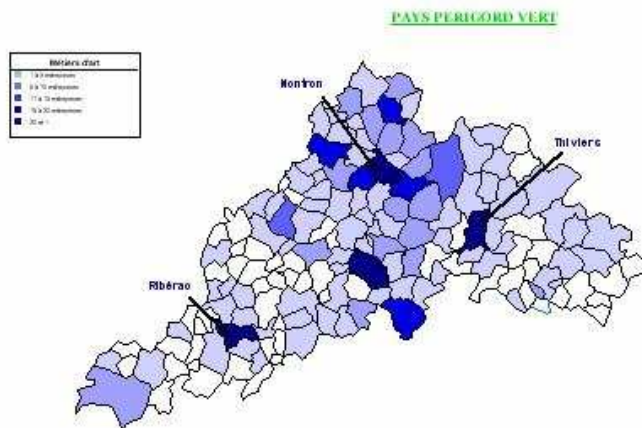
▪ Des structures familiales : 65% des entreprises n'emploient pas de salariés.

▪ **Parmi les entreprises artisanales, les Métiers d'Art occupent une place particulière** : grâce à des activités à forte valeur ajoutée appuyées sur un savoir faire souvent ancien et toujours « pointu ». à ce titre, elles constituent une vitrine pour l'artisanat tout entier. Cependant, ces métiers, ces savoir faire et ces entreprises restent méconnus en terme économique.

Les métiers d'Art en France ne représentent que 1 à 2 % des entreprises de l'artisanat, mais ce sont plus de 20 000 entreprises, 250 métiers différents, 30 000 actifs (dont les ¾ sont des hommes), 3 M€ de chiffre d'affaire (essentiellement valeur ajoutée, c'est la main d'œuvre qui est le plus important).

La filière n°1 est la bijouterie joaillerie orfèvrerie avec plus de 4 000 entreprises et quelque 8 000 salariés, ensuite vient le secteur du bois avec plus de 2 500 entreprises et 3 500 salariés, suivi des arts graphiques, 2 000 entreprises et 4 000 salariés, le cuir, la terre, le textile. Les métiers les plus faiblement représentés sont la dinanderie, la fabrication de bottes sur mesure ou la fabrication de tapis à la main, qui n'emploient qu'une centaine de personnes chacune.

Constitué majoritairement d'entreprises de petite taille (en moyenne 4 salariés), seulement 3 % d'entreprises comptent plus de 10 salariés.



En Périgord Vert, (chiffres de juin 2007, actualisation en cours) :

- 58 métiers différents sur les 253 de la nomenclature,
- les entreprises de plus de 10 salariés représentent 358 emplois,
- 119 professionnels ayant des petits ateliers sont recensés à ce jour (ils sont plus nombreux – 549 dans le nord de la Dordogne)

soit à ce jour 477 emplois recensés

La Dordogne représente une synthèse de l'existant sur le Grand Sud Ouest. Les savoir-faire ne sont pas universels. Or la logique des gisements naturels confère une grande diversité de matériaux et de techniques sur le territoire du Pays.

**▪ Poids des 14 secteurs ciblés (2001->2005) secteur Nord Dordogne (PPV+ St Astier)/...d'après le rapport PAMID**

En nombre d'emplois : Vient en 1<sup>er</sup> le secteur santé-social, en 2<sup>ème</sup> l'agriculture  
Le secteur des commerces et des services est en hausse  
On note une baisse pour les secteurs du bois, du cuir, du textile, des transports et communications

En nombre d'établissements :  
1<sup>er</sup> : Agriculture (malgré baisse du nombre d'exploitations)  
2<sup>ème</sup> : le commerce, 3<sup>ème</sup> : la construction, 4<sup>ème</sup> : services collectifs , aux entreprises, de santé,  
L'hôtellerie restauration est en 7<sup>ème</sup> place

▪ **Le poids des différents secteurs par nombre d'emplois**

Position des secteurs En 2005 et en 2001	Nombre d'emplois en 2005	Evolution du nombre d'emplois entre 2001 et 2005	
1 - Santé En 2001 ; 2 <sup>ème</sup> rang	5265 emplois pour 690 employeurs	Plus 320 emplois depuis 2001	↗
2 - Agriculture En 2001: 1 <sup>er</sup> rang	5035 emplois pour 4501 employeurs	moins 239 emplois depuis 2001	↘
3 - Commerce	4257 emplois pour 1549 employeurs	plus 241 emplois depuis 2001	↗
4 - Construction	3968 emplois pour 1411 employeurs	plus 338 emplois depuis 2001	↗
5 - Autres industries	3239 emplois pour 401 employeurs	plus 176 emplois depuis 2001	↗
6 - Industries agroalimentaires	1925 emplois pour 261 employeurs	plus 13 emplois depuis 2001	→
7 - Services aux entreprises En 2001: 8 <sup>ème</sup> rang	1670 emplois pour 903 employeurs	plus 102 emplois depuis 2001	↗
8 - Services collectifs et personnel En 2001:10 <sup>ème</sup> rang	1659 emplois pour 1026 employeurs	plus 212 emplois depuis 2001	↗
9 - Transports et communications En 2001: 7 <sup>ème</sup> rang	1583 emplois pour 324 employeurs	moins 83 emplois depuis 2001	↘
10 - Hôtels et restaurants En 2001:12 <sup>ème</sup> rang	1273 emplois pour 623 employeurs	plus 17 emplois depuis 2001	→
11 - Travail du bois	1135 emplois pour 126 employeurs	moins 173 emplois depuis 2001	↘
12 - Industrie du cuir En 2001: 9 <sup>ème</sup> rang	1031 emplois pour 33 employeurs	moins. 426 emplois depuis 2001	↘
13 - Activités financières En 2001:14 <sup>ème</sup> rang	525 emplois pour 188 employeurs	moins 42 emplois depuis 2001	↘
14 - Industrie du textile En 2001:13 <sup>ème</sup> rang	400 emplois pour 31 employeurs	moins 233 emplois depuis 2001	↘

Source PAMID diagnostic nord Dordogne 2006

▪ **Le poids des différents secteurs par nombre d'établissements**

Position des secteurs en 2005	Nombre d'employeurs en 2005	Evolution du nombre d'employeurs	
1 - Agriculture	4501 employeurs pour 5005 emplois	moins 357 employeurs depuis 2001	↘
2 - Commerce	1549 employeurs pour 4257 emplois	plus 70 employeurs depuis 2001	↗
3 - Construction	1411 employeurs pour 3968 emplois	plus 104 employeurs depuis 2001	↗
4 - Services collectifs et personnels	1026 employeurs pour 1659 emplois	plus 155 employeurs depuis 2001	↗
5 - Services aux entreprises	903 employeurs pour 1670 emplois	plus 171 employeurs depuis 2001	↗
6 - Santé	690 employeurs pour 5265 emplois	plus 42 employeurs depuis 2001	↗
7 - Hôtels et restaurants	623 employeurs pour 1273 emplois	plus 33 employeurs depuis 2001	↗
8 - Autres industries	401 employeurs pour 3239 emplois	moins 22 employeurs depuis 2001	↘
9 - Transports et communications	324 employeurs pour 1583 emplois	plus 12 employeurs depuis 2001	→
10 - Industries agroalimentaires	261 employeurs pour 1925 emplois	moins 24 employeurs depuis 2001	↘
11- Activités financières	188 employeurs pour 525 emplois	moins 12 employeurs depuis 2001	→
12 - Travail du bois	126 employeurs pour 1135 emplois	moins 14 employeurs depuis 2001	→
13 - Industrie du cuir	33 employeurs pour 1031 emplois	moins 19 employeurs depuis 2001	↘
14 - Industrie textile	31 employeurs pour 400 emplois	moins 11 employeurs depuis 2001	→

Source PAMID diagnostic nord Dordogne 2006

### **L'accès au haut débit pour les entreprises :**

Une zone d'Activité Economique, celle de Lègue à Piégut-Pluviers se trouve en zone blanche. Des installations WIFI ont été nécessaires pour les entrepreneurs.

Le conseil général et le Conseil Régional propose un dispositif d'accompagnement technique et financier aux entreprises nécessiteuses.

Les entreprises s'approprient l'outil TIC : (source AEC enquête 2006-2007 sur un échantillon de 200 établissements)

- 70% des entreprises déclarent être équipées d'au moins un ordinateur
- 64% des PME sont connectées à Internet, dont 57% au Haut Débit
- 26% des entreprises ont une connexion sans fil de type WIFI
- 21% des PME disposent d'un site WEB
- 35% en 2007 contre 4% en 2006 des Pme disposent d'un matériel de téléphonie par Internet
- Moins de 20% des PME possèdent une flotte de téléphones mobiles (contre 35% en Aquitaine)
- 36% des entreprises connectées utilisent Internet comme outil de commerce électronique
- 36% des entreprises connectées utilisent régulièrement le courrier électronique

En Périgord Vert, les zones actuellement couvertes par la Télévision Numérique Terrestre sont celles de Thiviers (zone urbaine centre bourg et le long de l'axe RN21 et de façon plus diffuse, les points hauts des cantons de St Pardoux la Rivière, Brantôme et Excideuil-Lanouaille

*.....D'où une vocation économique fragile nécessitant un accompagnement pour poursuivre les efforts d'adaptation et d'innovation*

### **Les Leviers et les lignes forces:**

Par rapport à la problématique du vieillissement de la population, de l'exode des jeunes, de ce fait la problématique de la transmission reprise d'entreprises,=> il convient d'accompagner l'existant et de susciter l'installation

#### ***Récapitulatif des enjeux pour dynamiser l'économie***

Préserver valoriser le patrimoine naturel et culturel (enjeu des ressources locales, savoir faire et produits du terroir, stratégie tourisme....)

Soutenir la Poly activité (Actions collectives)

Construire une Signature Périgord Vert

Accompagner les PME/PMI (développement transmission, création d'entreprises)

Structurer l'accueil économique (ZAE, Politique d'Accueil)

Zoomer sur des filières ciblées en matière d'innovation

Renforcer l'ancrage local

Adapter des dispositifs de formation

Mettre en cohérence l'offre de formation et le besoin en main d'œuvre

## **II Bilan ORAC 2004-2006 : LES POINTS – CLES DECEMBRE 2007-CM24**

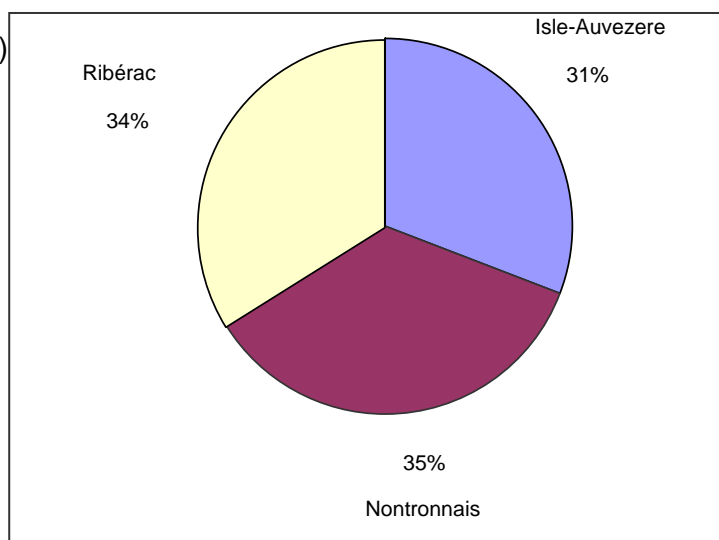
### **Un impact globalement positif**

Elaboré en décembre 2007 par la CM24, ne prend donc pas en compte l'ensemble des données nécessaires au bilan, notamment sur les effet de la formation, de la création d'emplois et de la trésorerie, les investissements n'étant pas par ailleurs totalement terminés.

Pertinence de l'opération pour les TPE dans leur projet de développement, pour maintenir et revitaliser l'activité commerciale et artisanale, accompagner la mise aux normes et la modernisation de l'outil de travail

### **Répartition homogène des dossiers**

Sur 68 dossiers : 21 en Isle Auvézère (31%)  
24 en Nontronnais (35%)  
23 en Ribéracois (34%)

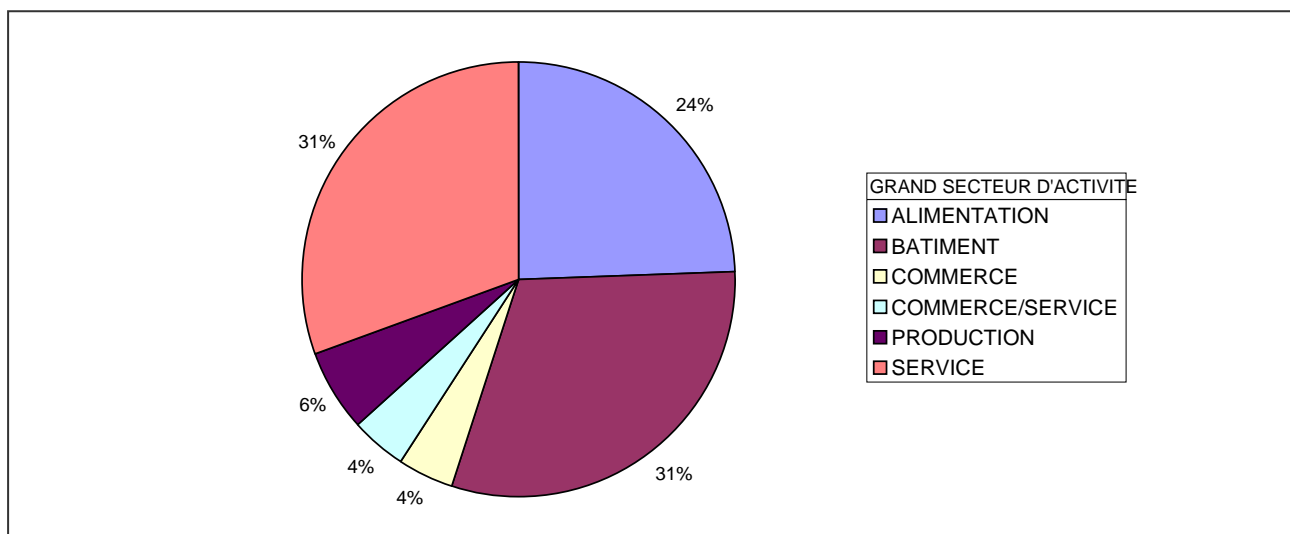


### **Les secteurs d'activité :**

Alimentation : 18 dossiers (24%)  
Bâtiment : 19 (31%)  
Services : 23 (31%)

### **Sur les 3 bassins de vie**

+ d'alimentation en Nontronnais , Isle Auvézère  
+ de bâtiment en Nontronnais et ribéracois



## Clôture des dossiers :

72% de dossiers sont terminés : 18 en Isle Auvézère, 16 en Nontronnais et 15 en Ribéracois

22 % sont en cours de finalisation : 2 en Isle Auvézère, 7 en Nontronnais et 6 en Ribéracois

6 % ont été abandonnés , soit 4 dossiers, dont 1 pour le nontronnais, 1 pour l'Isle Auvézère et 2 pour le Ribéracois.

## L'impact de l'opération sur l'économie locale :

Le bâtiment, les services et l'alimentation toujours en avant des activités ayant bénéficié de l'Orac

Les chiffres

Somme de MONTANT SUBVENTION GRAND SECTEUR D'ACTIVITE	BASSIN DE VIE			
	Isle-Auvézère	Nontronnais	Ribérac	Total
ALIMENTATION	39 182,11 €	51 641,58 €	12 124,10 €	102 947,79 €
BATIMENT	13 180,50 €	53 419,32 €	58 490,00 €	125 089,82 €
COMMERCE	2 817,44 €		4 551,37 €	7 368,81 €
COMMERCE/SERVICE	4 845,36 €		9 300,00 €	14 145,36 €
PRODUCTION	7 028,00 €	15 735,64 €	3 597,00 €	26 360,64 €
SERVICE	49 723,80 €	28 810,66 €	45 526,15 €	124 060,61 €
Total	116 777,21 €	149 607,20 €	133 588,62 €	399 973,03 €

Les pourcentages

Somme de MONTANT SUBVENTION GRAND SECTEUR D'ACTIVITE	BASSIN DE VIE			
	Isle-Auvézère	Nontronnais	Ribérac	Total
ALIMENTATION	33,6%	34,5%	9,1%	25,7%
BATIMENT	11,3%	35,7%	43,8%	31,3%
COMMERCE	2,4%	0,0%	3,4%	1,8%
COMMERCE/SERVICE	4,1%	0,0%	7,0%	3,5%
PRODUCTION	6,0%	10,5%	2,7%	6,6%
SERVICE	42,6%	19,3%	34,1%	31,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Le volume de consommation financière est différent d'un bassin de vie à l'autre.

En effet, sur l'Isle-Auvézère, les secteurs d'activité ayant au mieux mobilisés les aides de l'Orac sont les services, le commerce et l'alimentation.

Sur le Nontronnais, le secteur de la production prédomine devant l'alimentation, et le bâtiment.

Sur le Ribéracois, les secteurs du commerce et des services arrivent loin devant le bâtiment.

Dans quelle proportion l'Orac a-t-elle servi de levier financier sur chaque bassin de vie du Pays Périgord Vert ?

BASSIN DE VIE	Données	Total	Part en % de la subvention / aux investissements
Isle-Auvézère	Somme de MONTANT INVESTISSEMENT	619 909,96 €	19%
	Somme de MONTANT SUBVENTION	116 777,21 €	
Nontronnais	Somme de MONTANT INVESTISSEMENT	743 007,03 €	20%
	Somme de MONTANT SUBVENTION	149 607,20 €	
Ribérac	Somme de MONTANT INVESTISSEMENT	896 405,40 €	15%
	Somme de MONTANT SUBVENTION	133 588,62 €	
<b>Total Somme de MONTANT INVESTISSEMENT</b>		<b>2 259 322,39 €</b>	<b>18%</b>
<b>Total Somme de MONTANT SUBVENTION</b>		<b>399 973,03 €</b>	

L'ORAC a entraîné un effet de levier supérieur sur le bassin de vie du Ribéracois de 4% par rapport à l'Isle-Auvézère, et de 5% par rapport au Nontronnais.

Comparaison des moyennes de subvention par secteur d'activité et bassin de vie

Bassin de vie	Moyenne subv bâtiment	Moyenne subv alimentation	Moyenne subv service
Isle Auvézère	6 597,91 €	4 904,64 €	6 218,39 €
Nontronnais	6 676,22 €	6 451,81 €	4 818,36 €
Ribéracois	6 501,31 €	6 078,28 €	5 061,52 €

La moyenne de subvention la plus élevée par bassin de vie et par secteur d'activité concerne le bâtiment. Ce qui corrobore l'étude préalable qui met en évidence le poids du secteur du bâtiment. Il représente à lui seul environ 30% de la totalité des entreprises du territoire

**Impacts sur les entreprises locales :**

Estimation positive sur la trésorerie  
 Conditions de travail largement améliorées  
 Valorisation des outils de production et amélioration de l'hygiène et de la sécurité  
 30 emplois créés (5 en Isle Auvézère, 15 en Nontronnais, 10 en Ribéracois)

¼ des entreprises ont suivi des formations, choix sur domaine technique pour améliorer la performance de l'outil de production et pour accompagner le programme d'investissement de l'entreprise (32%)

Informatique : 18%, Gestion : 15.5%, hygiène et sécurité : 14.1%  
 La formation a été considérée comme un outil de développement.

**Axes d'amélioration :**

Contraintes administratives du montage du dossier  
 Actions collectives / sensibilisation transmission et utilisation TIC

### ***III Cahier des charges OCM en Périgord vert***

## PAYS PERIGORD VERT

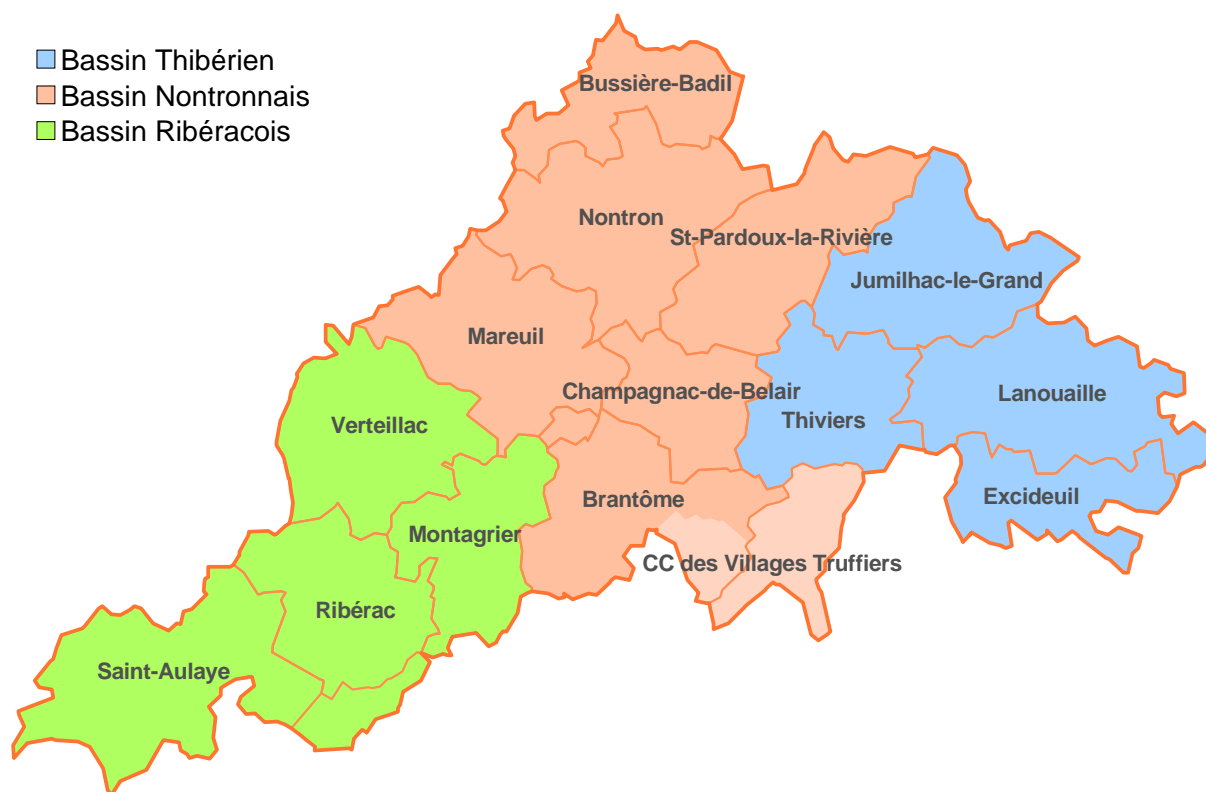
### OPERATIONS COLLECTIVES DE MODERNISATION DE

### L'ARTISANAT ET DU COMMERCE

### DU PAYS PERIGORD VERT



## CAHIER DES CHARGES



## LE PAYS PERIGORD VERT



## SOMMAIRE

<b>Préambule</b> : Objet du marché et présentation du territoire et pôle d'intervention	
<b>Action N°1</b> : Animation , coordination, bilans et évaluation.....	Page
<b>Action N°2</b> : Bilan Conseil – Accompagnement des entreprises.....	Page
<b>Article 1</b> : Pièces constitutives du marché.....	Page
<b>Article 2</b> : Modalités d'exécution.....	Page
<b>Article 3</b> : Prix, variation des prix et révision des prix.....	Page
<b>Article 4</b> : Règlements.....	Page
<b>Article 5</b> : durée du contrat.....	Page
<b>Article 6</b> : Pénalités.....	Page
<b>Article 7</b> : Responsabilités.....	Page
<b><u>Dossier d'appel à candidature à maîtrise d'œuvre</u></b>	
- ACTE D'ENGAGEMENT	
- Règlement de Consultation	

## Préambule

Le Pays est localisé dans le nord du département de la Dordogne en limite des départements de la Charente, de la Haute-Vienne et de la Corrèze. Il est constitué de 158 Communes, 16 Communautés de communes et 5 Syndicats de Pays et il s'organise autour de 3 pôles : Nontron, Ribérac et Thiviers.

L'Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat et du Commerce (OCM) a pour objet de soutenir la rénovation des outils de production des petites et moyennes entreprises artisanales et commerciales du Pays Périgord Vert, et de conforter ainsi le dynamisme de son tissu économique.

L'OCM sera mise en place en 3 tranches opérationnelles de 12 mois sous la maîtrise d'ouvrage de l'association Pays Périgord Vert.

L'Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat et du Commerce (OCM) a pour objet de soutenir la rénovation des outils de production, et de conforter ainsi le dynamisme du tissu économique du Pays Périgord Vert constitués par ses entreprises artisanales et commerciales.

## L'OCM s'articule autour de 3 actions selon 6 points :

### 1. Action 1 : Animation, coordination, bilans et évaluation de l'opération

1.1 Le suivi – animation de l'OCM qui comprend les actions de coordination d'information, de communication et d'animation.

1.2 Le Bilan – Evaluation : un bilan qualitatif et quantitatif devra être fourni par le prestataire au Comité de Pilotage après chaque tranche opérationnelle ainsi qu'une évaluation finale.

### 2. Action 2 : Bilan-Conseil, Accompagnement des dossiers d'investissement

2.1 La réalisation de Bilans Conseils individualisés auprès des entreprises souhaitant bénéficier d'une aide à l'investissement. Cette expertise devra aborder l'ensemble des problématiques auxquelles est confrontée l'entreprise et consacrer une part importante à la prospective et à l'innovation au sein de l'entreprise en lien avec son projet d'investissement.

Ces documents seront présentés dans leur intégralité aux Comités Techniques pour avis, puis au Comité de Pilotage qui décidera en dernier ressort de l'opportunité de poursuivre la démarche par une demande de subvention.

2.2 L'accompagnement : le prestataire réalisera le suivi des dossiers d'investissements en partenariat avec le maître d'ouvrage ou ses délégués, il veillera au bon déroulement de la procédure d'attribution des aides à destination des entreprises.

### **3. Action 3 : Programme lié au Technique d'Information et de Communication (T.I.C)**

**3.1 Promotion des zones activités Economiques** : Valoriser, promouvoir les zones d'activités économiques du Pays Périgord Vert grâce au site portail du Pays Périgord Vert, ouvrir vers l'extérieur du territoire le potentiel disponible en terme d'accueil des entreprises.

**3.2 Transmission reprise des entreprises artisanales et commerciales** : Les chefs d'entreprises ayant atteint l'âge de 55 ans représentent près de 40%. Il convient de pouvoir aider les entreprises susceptibles d'être cédées dans leur démarche en partenariat avec les chambres consulaires, par le site portail du Pays Périgord Vert, être ainsi un facilitateur de mise en relation.

### **Comité de Pilotage**

Le Pays Périgord Vert porte la maîtrise d'ouvrage de l'OCM pour l'ensemble de son territoire. Un comité de pilotage est mis en place, il sera composé de la manière suivante :

- La Préfecture de Dordogne
- La Sous-Préfecture de Nontron
- Le Délégation Régionale au Commerce et à l'Artisanat
- Le Conseil Régional
- Le Conseil Général
- Le Pays Périgord Vert
- Les Présidents des 5 syndicats du Pays Périgord vert ou/et Communauté de communes
- La Chambre de Commerce et d'Industrie
- La Chambre des Métiers
- Les Espaces Economie Emploi

### **Comités techniques :**

Trois Comités techniques seront mis en place à l'échelle des bassins de vie de Nontron, Ribérac et Thiviers. Ils sont composés de la manière suivante :

Les Syndicats de Pays,  
Les Communautés de Communes,  
Les Conseillers Généraux,  
Les Espaces Economies Emplois.

Chaque structure est représentée par des élus et des techniciens désignés à cet effet. L'objectif des Comités Techniques sera d'analyser la pertinence du projet d'investissement à l'échelle du bassin de vie et de le proposer au Comité de Pilotage.

## **objet du marché :**

L'Association du Pays Périgord Vert a décidé d'engager la mise en œuvre d'une Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat et du Commerce (O.C.M.) sur l'ensemble de son territoire.

Le Pays Périgord Vert, situé sur la partie nord de la Dordogne regroupe 158 Communes essentiellement réparties sur les cantons de St Aulaye-Ribérac-Verteillac-Montagrier-Brantôme-Champagnac de Bélair-Mareuil-Nontron-Bussière Badil- St Pardoux la Rivière- Jumilhac le Grand-Lanouaille-Thiviers-Excideuil.

L'ensemble du territoire du Pays Périgord Vert est couvert par 5 syndicats de coopération intercommunale qui sont :

- Syndicat Mixte du Pays Dronne-Belle
- Syndicat Mixte du Pays Ribéracois
- Syndicat du Pays Dronne-Double
- Syndicat Mixte du Pays Nontronnais
- Syndicat Mixte du Pays Isle-Auvezère

Le Conseil d'Administration de l'Association du Pays Périgord Vert a décidé de valider le principe d'engager une O.C.M. sur son territoire et d'en être maître d'ouvrage. Elle sollicitera le concours des trois bassins de vie pour la partie animation, communication, évaluation, ces bassins de vie sont identifiés par pôle :

- **Pôle A** : le bassin de Pays Nontronnais :Brantomois : ce bassin est constitué par les cantons de Bussière Badil-Nontron-Mareuil-St Pardoux la Rivière.Champagnac de Bélair-Brantôme.
- **Pôle B** : le bassin du Pays Ribéracois/Double est constitué par les cantons de Ribérac-Verteillac-Montagrier-St Aulaye...
- **Pôle C** : le bassin du Pays Isle-Auvezère est constitué par les cantons de Jumilhac le Grand-Lanouaille-Thiviers-Excideuil.

Le Conseil d'Administration du Pays Périgord Vert propose d'engager la procédure de consultation pour l'ensemble du Périgord Vert. Chaque pôle identifié assurant par la suite une co-animation. Le prestataire retenu pour l'ensemble des trois pôles constitués, devra désigner un animateur par pôle.

L'association maître d'ouvrages de l'O.C.M. pour le suivi-animation et les crédits B.C (Bilan Conseil), inscrira dans son budget le montant des sommes engagées dans ce programme. Elle mettra en recouvrement la part d'autofinancement devant être assurée par les entreprises ayant bénéficié d'un Bilan Conseil.

## Action n°1 : Animation, coordination, bilans et évaluation

### Mission :

Elle sera constituée des actions de coordination, d'information et d'animation ainsi que l'évaluation finale de l'opération. Il sera nécessaire de sensibiliser, véhiculer et diffuser une information cohérente auprès de l'ensemble des acteurs et décideurs locaux sur la mise en place et les objectifs de l'OCM.

L'OCM sera animée pour le prestataire à l'échelle des bassins de vie en lien étroit avec les Comités Techniques.

Les réunions d'animation, des actions de coordination seront assurées en Régie.

### Le travail demandé comprendra :

1. **la conception, la présentation et la réalisation d'une plaquette** en 3500 exemplaires et 2 couleurs, présentant de manière didactique l'objet, le contexte et le déroulement de l'OCM.
2. **l'organisation et la réalisation d'une communication** en lien étroit avec le maître d'ouvrage au travers de la presse écrite et les radios locales, auprès des sites Internet des chambres consulaires et du Pays Périgord vert. De plus, une information ciblée sera réalisée auprès des Espaces Economie Emploi, des Chambres Consulaires, des Communautés de Communes car ils sont à même de détecter les entreprises qui pourraient bénéficier de ce programme,
3. **le bilan de l'OCM.**  
Les bilans de l'OCM seront réalisés après chaque tranche opérationnelle et une évaluation finale la clôturera. Elle comprendra l'expertise et l'analyse de 21 entreprises. Ils prendront en compte les éléments suivants :

#### a. L'impact sur le Pays

- Rappel des données générales
  - Nombre et nature d'entreprises présentes sur le Pays
  - Analyse de l'organisation économique du territoire (taille des entreprises, secteurs d'activités, chiffre d'affaires, ...)
- Projets : investissements réalisés
  - Nombre de candidatures, de projets retenus, raison des rejets,
  - Localisation cartographique des projets (répartition territoriale),
  - Nature et importance de ces projets, analyse par secteur d'activité,
  - Description du type d'investissement (immobilier, productifs, achats...)
- Activités générées sur les entreprises prestataires (travaux, fournitures...)

#### b. Impact de l'O.C.M. pour les entreprises retenues

- Influence sur les capacités d'autofinancement
- Evaluation de la valorisation de l'entreprise pour transmission-reprise

- Amélioration des conditions de travail
- Estimation de la valorisation de l'entreprise par l'investissement : bâtiment, aménagement, amélioration, outils de production...
- Conséquences sur la situation d'emploi (création, maintien, qualité...)
- Formation
- Modification, organisation
  - Effet déclencheur des besoins de formation
  - Nombre et type de formation

#### **c. Présentation des effets générés par l'OCM**

- Effets d'aubaine
- Effets d'accélération
- Effets de levier financier
- Effets de levier financier et d'accélération
- Effets déclencheurs
- Comparaison par nombre, taille, nature et localisation des projets

#### **d. Analyse du déroulement de l'OCM :**

- Degré d'efficacité et d'efficience de l'O.C.M.
  - Adéquation entre objectifs initiaux et résultats obtenus
  - Taux de subvention (par entreprise, par typologie de projets, par secteur géographique)
  - Volume de consommation financière
  - Volume d'heures consacrées par tâche et par groupes d'acteurs (animation Pays et structures intercommunales, chambres consulaires...)
  - La mobilisation d'accompagnement (prestations de conseil, aides obtenues)
  - La coopération interentreprises générée
- Cohérence et complémentarité de l'OCM avec les actions économiques du Pays Périgord Vert
- Qualité de la coopération entre le Pays, les Syndicats de Pays et les Communautés de Communes
  - Les missions et les rôles
  - Les échanges d'information
  - Les différences entre bassins de vie
- Nature et qualité des partenariats techniques entre acteurs territoriaux (chargés de mission, chambres consulaires, partenaires de l'entreprise)
- Degré de renforcement des relations entre :
  - Elus et professionnels de l'entreprise
  - Techniciens et professionnels de l'entreprise
  - Chambres consulaires et professionnels de l'entreprise

#### **4 - La réalisation d'une plaquette présentant le bilan de l'opération**

**L'évaluation finale intégrera une analyse individuelle de l'O.C.M. pour 21 entreprises judicieusement retenues par le Comité de Pilotage. Un rendu de ce bilan sera réalisé.**

#### **Plan de financement global succinct**

	Montant global
<b>Autofinancement</b>	<b>9 520</b>
<b>Subventions demandées</b>	<b>38 080</b>
<b>TOTAL =</b>	<b>47 600</b>

**- Evaluation financière par tranche : prestation extérieur et en Régie : Animation, Coordination, bilan, évaluation**

Libellés des phases	Montant global	Répartition des coûts		Répartition des aides attribuées				Autofinancement
		Animation Pays	Prestations	FISAC	FEADER	REGION	DEPARTEMENT	
<b><u>Réalisation par prestataire externe</u></b>								
Plaquette de présentation OCM	1 500.00	/	1 500.00	50 %	/	15 %	15 %	20 %
Campagne de communication	1 000.00	/	1 000.00	50 %	/	15 %	15 %	20 %
Bilan- évaluation et expertises entreprises restitution	14 100	/	14 100.00	50 %	/	15 %	15 %	20 %
Plaquette de présentation du bilan	1 000.00	/	1 000.00	50 %	/	15 %	15 %	20 %
<b>Total</b>	<b>17 600.00</b>		<b>17 600.00</b>	<b>8 800.00</b>		<b>2 640.00</b>	<b>2 640.00</b>	<b>3 520.00</b>
<b><u>Réalisation en régie (1 temps plein)</u></b>								
Réunion d'animation		8 000.00		50 %	/	15 %	15 %	20 %
Coordination des Actions par bassin		12 000.00		50 %	/	15 %	15 %	20 %
Opération TIC de promotion ZAE/TR		10 000.00		50 %	/	15 %	15 %	20 %
<b>Total</b>		<b>30 000.00</b>		<b>15 000</b>		<b>4 500.00</b>	<b>4 500.00</b>	<b>6 000.00</b>

## **Action n°2 : Bilan Conseil – Accompagnement des entreprises**

### **Contexte :**

Tout projet d'investissement doit s'inscrire dans une réflexion sur la politique de l'entreprise. Il nécessite la mise en place d'un diagnostic de l'entreprise afin de déterminer si les moyens humains, les politiques commerciales et financières permettront de tirer tout le profit attendu de ces investissements.

Le Bilan Conseil réalisé auprès des entreprises qui en feront la demande, permettra après validation des Comités Techniques et de pilotage de mesurer la pertinence du projet et de l'accompagner de mesures nécessaires à sa réussite.

### **Mission :**

Il s'agit par entreprise de :

- Etablir un modèle type de demande de Bilan Conseil,
- Recueillir un acte de candidature par entreprise selon ce modèle de demande,
- Après validation en Comité Technique, réaliser in Bilan Conseil permettant de mettre au point une stratégie d'actions cohérentes et d'élaborer avec chaque entreprise un dossier d'investissements réalisable,
- Présenter l'ensemble pour validation au Comité Technique du bassin concerné, puis au Comité de Pilotage de l'O.C.M,
- Accompagner l'entreprise en partenariat avec le Pays et ses collectivités jusqu'à la réalisation de l'investissement et le paiement des subventions.

N.B : Les chambres consulaires seront sollicitées afin d'aider les entreprises dans la mise en place de la stratégie qui aura été définie par les Bilans-Conseils, notamment en matière d'environnement et de gestion des déchets ainsi que les besoins en technique de communications.

### **Composition du Bilan Conseil:**

Le prestataire devra constituer une fiche type qui sera le support de l'ensemble des bilans conseil qui seront conduits, elle devra être validé par le comité de pilotage et comprendra 3 parties:

#### **1) Une présentation explicite du profil actuel de l'entreprise avec les points suivants :**

- une identification et une présentation générale de l'entreprise,
- la description de ses moyens humains et matériels,
- la présentation du positionnement de l'entreprise sur le marché (concurrence, fournisseurs...) et la présentation de sa zone de chalandise,
- l'analyse financière de l'entreprise (taux d'endettement....)
- et plus particulièrement le positionnement de l'entreprise sur les points suivants (état des lieux et stratégie pour l'avenir) :
  - le Marketing et la Communication,
  - le développement commercial,

- la gestion,
- l'export,
- l'informatique de l'entreprise, et notamment des besoins « Internet », afin d'alimenter les réflexions conduites sur le développement du haut débit par le Conseil Général,
- la mise aux normes et les démarches qualité,
- l'hygiène,
- la sécurité
- l'environnement (une attention particulière sera portée sur la production de déchets par l'entreprise et l'adéquation de la gestion réalisée),
- l'organisation de la production,
- les ressources humaines et la formation
- la transmission et la reprise

2) Une expertise du potentiel de développement de l'entreprise basée sur l'analyse des points forts et des points faibles de l'entreprise sera réalisée et des préconisations effectuées à partir des axes suivants :

- L'innovation organisationnelle : recrutement, formation, circuit de gestion...
- L'innovation commerciale : commercialisation du service ou du produit, mise en réseau avec d'autres entreprises, diagnostic point de vente...
- L'innovation technologique : produit ou processus de production...

3) Enfin, une présentation du projet d'investissement en lien avec l'évolution prospective de l'entreprise et permettant de faire ressortir :

- Les objectifs recherchés,
- Les nouveaux moyens à mettre en œuvre,
- L'équilibre financier du projet,
- L'analyse de la rentabilité,
- L'activité prévisionnelle attendue...

*NB : Le dossier comprendra l'ensemble des pièces nécessaires au traitement du dossier par les financeurs, et notamment, une présentation de l'intérêt du projet (avec l'analyse de la cohérence avec des projets antérieurs), une étude de marché et de faisabilité, le plan de financement, le compte prévisionnel, un ou des devis. Au final, le projet d'investissement devra être validé par le comité de pilotage.*

### Evaluation financière

140 entreprises avec un montant par bilan conseil estimé à 800 €, soit 112. 000 €.  
20% du montant des bilans sont à la charge des entreprises du territoire ou du Pays.

### Bilans Conseils :

Libellés	Montant maxi global H.T
Bilan conseil 140 X 800	112 000 €

Tranches	Nbre dossiers	Cout X 800	Plan de Financement 80 %			Autofinancement
			FISAC 50 %	Région 15 %	Département 15 %	
N° 1	42	33 600	16 800	5 040	5 040	6 720
N° 2	56	44 800	22 400	6 720	6 720	8 960
N° 3	42	33 600	16 800	5 040	5 040	6 720
<b>Total</b>	<b>140</b>	112 000	56 000	16 800	16 800	22 400

### Investissements :

130 entreprises X 22.000 € * 25 % = 715 000.00 €	
Libellés	Montant global
Montant subventionnable	2 860 000,00 €
Montant des subventions	715 000,00 €

**Présentation des 3 tranches opérationnelles :**

Tranches	objectifs		Montant des subventions demandées
	% réalisable	Nbre de dossiers	
N°1 : 2008/2009	30 %	39	<b>214 500</b>
N° 2 : 2009/2010	40 %	52	<b>286 000</b>
N° 3 : 2010/2011	30 %	39	<b>214 500</b>
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>130</b>	<b>715 000</b>

**Détail du financement des tranches opérationnelles 2008/2011**

Tranches	%de réalisation	FINANCEMENT				
		FISAC	FEADER	C .R.	C.G	TOTAL
1 :2008/2009	30%	84 750.00	45 000.00	42 375.00	42 375.00	214 500.00
2 :2009/2010	40%	1113 000.00	60 000.00	56 500.00	56 500.00	286 000.00
3 :2010/2011	30%	84 750.00	45 000.00	42 375.00	42 375.00	214 500.00
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>282 500.00</b>	<b>150 000.00</b>	<b>141 250.00</b>	<b>141 250.00</b>	<b>715 000.00</b>

NB : L'ensemble de la prestation inclut la comptabilité et le suivi administratif et financier en lien avec le maître d'ouvrage. Le coût des réunions inclut les invitations, les relances, l'animation et le suivi.

**Partenaires :**

Chambre de métiers  
Chambre de Commerce et d'industrie  
Espace Economie Emploi  
Pays Périgord vert  
Syndicat de Pays  
Communautés de communes  
Communes  
Conseil Général  
Conseil Régional  
Etat  
Europe

## Article 1: pièces constitutives du marché

Les pièces constitutives du marché sont par ordre de priorité, les suivantes :

### *Pièces particulières*

- l'acte d'engagement (A.E.) et annexes
- le cahier des charges afférant à la prestation sollicitée
- règlement de consultation

### *Pièces générales*

Le Cahier des Clauses Administratives Générales (C.C.A.G.) applicable aux marchés publics de prestations et de services non joint au dossier de consultation, est réputé connu des candidats, les parties contractantes lui reconnaissant expressément le caractère contractuel.

## Article 2 : modalités d'exécution

L'ensemble des prestations suivi-animation-bilan constitution des dossiers et présentation en Comité de Pilotage, sera effectué en conformité avec le mémoire justificatif du candidat, qui devra respecter scrupuleusement les objectifs du présent cahier des charges et ainsi que les directives du Comité Technique mis en place.

Le candidat mettra à disposition un animateur pour chacun des 3 pôles identifiés et cités dans le présent cahier des charges, la situation du personnel, le recrutement, les salaires, les charges diverses sont à la charge du prestataire. La responsabilité du maître d'ouvrage et du coordonnateur du groupement ne pourra donc être recherchée en cas de différends entre le personnel et le prestataire.

Par ailleurs, le prestataire est réputé connaître la nature de la prestation et de la diversité des entreprises selon le territoire du Pays Périgord Vert.

## Article 3 : Prix, variation des prix et révision des prix

### **3-1 : contenu des prix**

les prix relatifs à la mise en œuvre de l'O.C.M. (Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat et du Commerce) apparaîtront par pôle s'entendent pour :

- l'animation-suivi-constitution des dossiers

**Bilan Conseil : 140 dossiers maximum**

- Pôle A : Nontronais/Brantômois : 38% = 52 dossiers
- Pôle B : Ribéracois / Double : 31% = 44 dossiers
- Pôle C : Isle / Avezère : 31% = 44 dossiers

## **Investissement**

**130 dossiers**

- Pôle A : Nontronais/Brantômois : 38% = 48 dossiers
- Pôle B : Ribéracois / Double : 31% = 41 dossiers
- Pôle C : Isle / Avezère : 31% = 41 dossiers

Bilan de l'O.C.M. mené sur les 3 pôles

### **3-2 Révision des prix**

Les prix contenus dans les offres mentionnées dans l'acte d'engagement sont fermes et non révisables.

### **3-3 Taxe sur la valeur ajoutée**

Le prestataire majorera ses factures du montant de la taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A.) au taux en vigueur au moment de la facturation. Il justifie, par ailleurs, dans son mémoire la valeur du taux appliqué pour le calcul des montants toutes taxes comprises exprimés dans l'acte d'engagement en annexant les textes de références à ce calcul.

## **Article 4 : règlements**

Une facturation sera établie et adressée au maître d'ouvrage et interviendra de la façon suivante :

Pour l'animation :

- ◆20 % à l'engagement de l'opération et animation, bilan au vu de l'ordre de service
- ◆30 % après réalisation de 50 % de l'objectif fixé
- ◆50 % à la clôture de l'opération et validation du bilan définitif

pour le Bilan Conseil : après validation et au fur et à mesure des validations par le comité de pilotage, la facture comprendra outre les mentions légales :

- ◆le nom et l'adresse du créancier
- ◆le numéro de son compte bancaire ou postal, tel que précisé dans l'acte d'engagement
- ◆la date du marché, ainsi que la référence à l'ordre de service
- ◆le détail des prestations et objectifs réalisés
- ◆la date de facturation

Elles devront parvenir aux adresses suivantes

**Monsieur le Président,  
Pays Périgord Vert  
Bld Charlemagne  
24310 BRANTOME**

Les mandatements éventuels à faire aux sous-traitants (acceptés préalablement par les maîtres d'ouvrages) sont effectués sur la base de pièces justificatives revêtues de l'acceptation du titulaire du marché et transmises par ce dernier dans les mêmes conditions que ci-dessus. Le paiement des factures sera effectué au plus tard 45 jours après réception de celles-ci, en application des règlements de la comptabilité publique.

## Article 5 : durée du contrat

La durée du marché est indiquée dans l'acte d'engagement.

## Article 6 : pénalités

Par dérogation au C.C.A.G., toutes infractions aux prescriptions du présent marché entraînent une pénalité dont le montant est évalué proportionnellement à l'importance de l'infraction. Les pénalités seront déduites du règlement à effectuer lors du versement du solde.

Le prestataire, titulaire du marché, a un délai de cinq jours pour formaliser ses observations.

Toutes infractions ou anomalies seront constatées par le maître d'ouvrage coordonnateur du groupement, ou tout contrôleur désigné par lui-même.

La liste des pénalités forfaitaires est établie telle que ci-après :

♦ <b>Non exécution dans les délais de l'objectif fixé par pôle</b>	<b>300 €</b>
♦ <b>Infraction dûment constatée aux injonctions du cahier des charges</b>	<b>300 €</b>
♦ <b>Non fourniture ou fourniture hors délai du bilan final et tous documents devant être remis, par jours de retard</b>	<b>150 €</b>

## Article 7 : Responsabilités

Le titulaire du marché fait son affaire de toutes les conséquences pécuniaires directes ou indirectes de la responsabilité civile qu'il encourt à raison de tous les dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers au cours de l'exécution du présent marché.

Fait à .....

le.....

Cachet, signature du candidat  
précéder de la signature  
La mention 'lu et approuvé'

Le Président du Pays Périgord Vert Faire  
maître d'ouvrage

*Dossier d'appel à candidature à maîtrise d'œuvre*

- ACTE D'ENGAGEMENT
- REGLEMENT DE CONSULTATION

## **PAYS PERIGORD VERT**



### ***Dossier de Consultation des Entreprises***

#### ***D.C.E.***

Marché de prestation de services  
pour la réalisation d'une Opération Collective de Modernisation  
de l'Artisanat et du Commerce

(O.C.M.)



### ***Acte d'engagement***

#### ***D.E.***

## *ACTE D'ENGAGEMENT*

☞ **PERSONNE RESPONSABLE DU MARCHE :**

ASSOCIATION  
PAYS PERIGORD VERT

☞ **OBJET DU MARCHE :**

Réalisation d'une Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat  
et du Commerce – O.C.M.

☞ **ORDONNATEUR DES PAIEMENTS :**

- Monsieur le Président du Pays Périgord Vert

☞ **COMPTABLE PUBLIC ASSIGNATAIRE DES PAIEMENTS :**

- Monsieur le Président du Pays Périgord Vert

## **ARTICLE 1 : Contractant**

Je soussigné,

NOM ET PRENOM:.....  
.....

A compléter, au choix, selon la nature de l'entreprise :

Agissant en mon nom personnel :

Domicilié

à :.....  
.....

Agissant pour le nom et le compte de la société : (1)

.....  
.....  
.....  
.....

Au capital de :

.....

Ayant son siège social

à :.....  
.....

Téléphone / Télécopie : .....

Email : .....

Immatriculé(e) à l'I.N.S.E.E.

• N°d'identité d'établissement (SIRET) :.....

• Code d'activité économique principale (APE).....

• N°d'inscription au registre du commerce et des sociétés (2).....  
.....

(1) *Intitulé complet et forme juridique de la société*

(2) *Remplacer, s'il y a lieu, « registre du commerce et des sociétés » par « répertoire des métiers »*

- après avoir pris connaissance de l'intégralité du Dossier de Consultation et des documents qui y sont mentionnés ;

- et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations réclamées au Règlement de Consultation

m'engage sans réserve,

Conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 90 (quatre vingt dix) jours à compter de la date de signature de l'Acte d'engagement.

### **Article 2 : Prix**

Les prix sont forfaitaires et non révisibles conformément aux prescriptions du Cahier des Charges, les frais annexes sont réputés inclus aux montants ci-après :

Libellés	Détails des coûts
<b>1. Plaquettes de présentation de l'O.C.M</b>	
<b>2. Campagne de communication</b>	
<b>3. Bilan, évaluation &amp; restitution auprès des professionnels et des élus</b>	
<b>4. Réalisation plaquette bilan</b>	
<b>5. Analyse individuelle de 21 entreprises</b>	

Les annexes au présent Acte d'Engagement indiquent la nature et les montants des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, le nom de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement à céder. Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance. Demande qui est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage de sous-traiter est de :

- Montant hors T.V.A..... :
- T.V.A. (taux.....) soit..... :
- Montant T.V.A. incluse..... :

.....  
.....(en lettres)

### **Article 3 : durée du marché**

Le présent marché sera composé de trois tranches, chaque tranche étant d'une durée de 12 mois consécutifs, en tout état de cause il recevra une fin d'exécution au plus tard trois ans à dater de son engagement.

Toute dénonciation par l'une ou l'autre des parties, devra être notifiée par lettre recommandée avec avis de réception postal au moins 4 mois avant la date fixant la rupture du présent contrat.

**Article 4 : paiements**

Les conditions de règlement sont précisées dans le cahier des charges. Le maître d'ouvrage règlera les sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte précisé ci-après :

Etablissement (en toute lettre) :

.....  
.....

Adresse :

.....  
.....  
.....

Titulaire du compte :

.....

Numéro du compte et clé RIB ou RIP :

N°:.....

Clé :.....

Les maîtres d'ouvrages respectifs qui sont :

Se libéreront des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit du compte désigné dans les annexes, les avenants ou actes spéciaux.

**Article 5 : déclaration**

J'affirme sous peine de résiliation de plein droit du marché que la société pour laquelle j'interviens ne tombe pas sous le coup des interdictions découlant des articles 43 à 47 du code des marchés publics ou d'une intervention équivalente prononcée dans un autre pays.

Les déclarations similaires des sous-traitants énumérés en annexe sont annexées au présent acte d'engagement.

Fait en un seul original

mention manuscrite

A.....

“lu et approuvé”

Le.....

Signature de l'entrepreneur

**ACCEPTATION DE L'OFFRE** Selon variante ou option :

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

Fait à Brantôme

Le.....

le Président,  
**du Pays Périgord Vert**

Jeannik NADAL

## Annexe 1 à l'acte d'engagement

### DEMANDE D'ACCEPTATION D'UN SOUS-TRAITANT ET CONDITIONS DE PAIEMENT DU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE

#### **MARCHE**

---

- Titulaire :
  
- Objet :

#### **PRESTATIONS SOUS-TRAITEES**

---

- Nature :
  
- Montant TVA comprise :

#### **SOUS-TRAITANT**

---

- Nom, raison ou dénomination sociale :
- Entreprise individuelle ou forme juridique de la société :
- N° d'identité d'établissement (SIRET)
- N° d'inscription au registre du commerce et des sociétés :
- (Remplacer, s'il y a lieu, « registre du commerce et des sociétés » par « répertoire des métiers »)
- Adresse :
- Compte à créditer (établissement de crédit, agence ou centre, n° de compte) :

*Le titulaire du marché*

*Le sous-traitant proposé*

**Bon pour acceptation**  
Maître d'ouvrage

**PAYS PERIGORD VERT**



Dossier de Consultation des Entreprises

D.C.E.

*Marché de prestation de services  
pour la réalisation d'une Opération Collective de Modernisation  
de l'Artisanat et du Commerce*

*(O.C.M.)*



***Règlement de Consultation***

***(R.C.)***

## Article 1 : objet du marché

L'association Pays Périgord Vert, maître d'ouvrage, engage le marché relatif à la consultation pour réalisation et animation de l'Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat et du Commerce (O.C.M.), sur le territoire du Pays Périgord Vert, comprenant 14 cantons. Sa définition et sa consistance sont précisées dans le Cahier des Charges.

## Article 2 : conditions de consultation

### 2-1 : Etendue de la consultation et de procédure

La présente procédure dite adaptée est soumise aux dispositions des articles 8-27-28-43-44-45-46-47-74-112-113 et du code des marchés publics.

Le marché est dit de procédure adaptée de faible valeur

### 2-2 : décomposition en tranches et en lots

Le présent marché de prestations est composé de trois tranches, chacune étant de 12 mois consécutifs.

### 2-3 : solutions de base

Les candidats devront impérativement répondre aux solutions présentées dans le présent Cahier des Charges.

### 2-4 : variantes/option

Des variantes ou options libres pourront être proposées par les candidats, à condition d'avoir répondu à la solution de base. Elles ne seront prises en considération qu'accompagnées d'un descriptif et un chiffrage précis.

### 2-5 : modifications de détails au D.C.E.

Le maître d'ouvrage se réserve le droit d'apporter au plus tard dix jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détails au D.C.E.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir porter aucune réclamation à ce sujet. Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

## Article 3 : offres

Le dossier de consultation est remis à chaque candidat gratuitement après demande écrite. Les offres des candidats seront entièrement réalisées en langue française. Il est rappelé que les signataires doivent être habilités à engager le candidat. Les chiffres annoncés et plus généralement les informations fournies dans l'ensemble des documents du présent marché sont donnés à titre purement indicatif.

### **3-1 Délai de validité des offres**

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours (quatre vingt dix). Il court de la date limite fixée pour la remise des offres.

### **3-2 date limite des offres**

Les offres devront être remises avant le

### **3-3 présentation des offres**

Le dossier à remettre par chaque candidat sera constitué conformément aux articles 45-46-47-48 et placé sous pli cacheté. A l'intérieur du pli, se trouveront deux enveloppes.

#### **1<sup>ère</sup> enveloppe interne**

- ♦ Pièces nécessaires, selon article du code des marchés 45-46-47-48.

#### **2<sup>ème</sup> enveloppe interne**

- ♦ Le Cahier des Charges ci-joint, à accepter sans aucunes modifications, à dater, parapher et à signer.

- ♦ L'Acte d'Engagement (A.E.), complété, paraphé, daté et signé par le représentant qualifié ayant vocation à être titulaire du marché.

- ♦ Un mémoire justificatif des dispositions que le candidat propose d'adapter pour assurer les prestations décrites dans le Cahier des Charges.

### **3-5 conditions d'envoi ou remise des offres**

Les offres par télex ou télécopie ne sont pas admises. La première enveloppe intérieure cachetée portera les mentions suivantes :

*“consultation pour la prestation de service relative à l'animation de l'O.C.M..”*

*Entreprise : .....  
1<sup>ère</sup> enveloppe intérieure*

la deuxième enveloppe intérieure, cachetée, portera les mentions suivantes :

*“consultation pour la prestation de service relative à l'animation l'O.C.M.”*

*Entreprise : .....  
2<sup>ème</sup> enveloppe intérieure*

Le pli cacheté qui contiendra les deux enveloppes internes portera les mentions et l'adresse suivante :

*consultation pour la prestation de service relative à l'animation O.C.M*  
*Entreprise :.....*

**Monsieur le Président,**

**Pays Périgord vert  
Bld Charlemagne  
24 310 BRANTOME**

Les offres pourront :

- ♦ Soit être remises sur place contre récépissé au secrétariat de l'association,
- ♦ Soit être envoyées par la poste, à l'adresse ci-dessus par envoi recommandé avec accusé de réception,
- ♦ Soit être remises par envoi du type courrier express par porteur. Dans ce cas, la mention précédemment indiquée devra également être mentionnée sur l'enveloppe d'expédition.

## **Article 4 : Elimination-jugement des offres**

### **4-1 : Elimination des candidats**

Lors de l'ouverture de la première enveloppe, les critères d'élimination seront les suivants :

- ♦ Candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandées, dûment remplis et signés, ou une attestation sur l'honneur attestant pouvoir justifier des pièces énumérées à l'article 46 du CMP.
  
- ♦ Candidats dont les garanties professionnelles et financières par rapport à la prestation demandée seront insuffisantes.

### **4-2 : Jugement des offres**

Le jugement des offres des candidats retenus après analyse de la première enveloppe sera effectué selon les conditions prévues aux articles 53-54 et 55 du code des marchés publics et selon les critères suivants, classés par ordre décroissant.

- 1° moyens mis en oeuvre
- 2° prix de la prestation
- 3° expérience

En cas de discordances constatées dans l'offre d'un candidat entre les indications de prix en lettres et les prix en chiffres, les premiers prévaudront sur les seconds. Cette règle ne s'appliquera pas en cas d'erreur grossière et manifeste.

## **Article 5 : Monnaie – langue**

L'unité monétaire retenue par le maître d'ouvrage pour la conclusion du marché est l'Euro. Les offres des candidats ainsi que toutes correspondances seront entièrement rédigées en langue française.

## **Article 6 : renseignements complémentaires**

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui seraient nécessaires au cours de la préparation du dossier de candidature, les candidats prendront contact avec le maître d'ouvrage.

**Monsieur le Président,**

**Pays Périgord vert  
Bld Charlemagne  
24 310 BRANTOME**

Vu et accepté,  
Le candidat,

## ***IV Annexes***

## Annexe 1

### Les forces, les faiblesses et les enjeux du Pays Périgord Vert

	Forces	Faiblesses	Enjeux	Enjeux Leader
La structuration du pays/territoire	Des syndicats « calqués » sur les bassins de vie	Intérêt divergent des 3 bassins, Question de la communication, de la sensibilisation, de la mobilisation	Apporter une cohésion territoriale, harmoniser les compétences, prioriser les préoccupations partagées.	Renforcer la structuration du territoire
L'organisation du pays/association	Structure associative d'élus	Représentativité du territoire à renforcer Structure jeune	Bâtir une légitimité territoriale pour une démarche transversale, Rééquilibrer les modes de représentation	Cohérence GAL
Son fonctionnement	Structure légère, souple	Moyens financiers limités, faible impulsion de projets	Sensibiliser à l'intérêt général, tisser des partenariats aux différents échelons	Construire des relais
Contrat de pays	Actions regroupées par axe de développement, enjeux territoriaux clairs.	Signature tardive/1 <sup>er</sup> contrat, élaboré en urgence = catalogue, dossiers déjà engagés, conditions de l'évaluation	Construire une logique de territoire, optimiser les financements croisés	« Booster » et Compléter via l'innovation et l'expérimentation la démarche globale
Localisation des réalisations	Répartition des actions sur ensemble territoire mais sur des thématiques différentes	Opportunités saisies majoritairement sur le secteur est. => montre défaut d'organisation sur secteur ouest.	Niveler les écarts, Faire entrer les problématiques de chaque secteur dans le champ d'une politique globale	
Programme leader+	Développement des services en réponse à un manque (les jeunes, les femmes, la culture)	Lourdeur des dossiers	Capitaliser l'expérience acquise	Expérimenter et innover avec un objectif de transférabilité
Localisation des réalisations	Réparties sur l'ensemble du territoire, mais de façon inégale	Opportunités saisies majoritairement sur la partie Est (dénote un défaut d'organisation de la partie Ouest)		Harmoniser le déploiement du dispositif
Le rôle moteur du pays	Travail sur l'identité, culture et patrimoine, Donner du sens aux projets	Faible impulsion collective Méconnaissance par la base (élus communaux, habitants), Peu de lisibilité des fonctions et apports de la structure	Se donner les moyens de la concertation et de la coordination, Prôner un développement volontariste et maîtrisé, communiquer sur l'objet	Appui du plan de communication
Les ressources humaines	Structure légère, charges minimales	Impossible remplir mission (à re clarifier)	Etoffer l'équipe Pays et tisser partenariats forts et pérennes Adapter la RH aux objectifs	Renforcement et visibilité d'une « équipe Territoire », Mise en place de 3 pôles locaux d'accueil
Le conseil de développement	Forte implication / charte Officialisation décembre 2005 Actions animation et communication, capacité de proposition	Groupe encore : restreint et représentativité limitée Organe jeune, en cours de construction	Accompagner l'évolution du conseil, favoriser son élargissement et un fonctionnement plus opérationnel	Renforcer la place et les responsabilités de la société civile (via l'intégration du GAL)

Les commissions techniques :	Construire collectivement en croisant les points de vue et les compétences	Lourdeur, désistements, décalage des préoccupations	Lever le poids des hiérarchies, Eduquer à la méthodologie de projet collectif	Cohésion autour de la préparation de la stratégie partagée,
------------------------------	--	---	---	---

		Forces	Faiblesses	Enjeux	Enjeux Leader
Les axes structurants	Gestion de la ressource en eau	Elément incontournable du territoire, facteur d'attractivité, qualité à préserver	Spécificités des 3 bassins de vie, défaut de concertation aboutie	Construire un partenariat transversal, une politique globale avec déclinaisons locales	Reconquérir la qualité de l'eau pour renforcer l'attractivité
	Habitat	Mieux identifier et Prioriser les besoins du territoire	Volontés politiques décalées et financements non harmonisés, compétences diffuses	Apporter une cohérence territoriale, un schéma global fédérateur, des outils de veille	Informé sur l'offre (PLA)
	ORAC	Partenariat CCI, CM24 et syndicats	Crédits européens restreints	Bilan ORAC, Exprimer le besoin du territoire et enclencher une OCM	
	Schéma Economie	Très dense tissu de TPE et PME	Compétence des comcom, or hétérogènes, pb impulsion pays	Schéma global à construire, accompagner les mutations d'une économie rurale	Accueillir de nouvelles activités, encourager l'innovation
	Transmission reprise	Exp sur CC Jumilhac uniquement, Donnée : Population anglaise : la moitié des créations d'entreprises en Dordogne est sur le Nord	Communication information sensibilisation formation Lisibilité des dispositifs 80% d'entreprises à reprendre dans les 5 ans à venir => risque de perte des savoir faire	Valider des partenariats et cumuler des compétences, donner envie d'entreprendre, communiquer	Accompagner la création, la reprise, le développement de nouvelles activités et la capacité d'innovation Expérimentation sur la biomasse,
	Zones d'Activités économiques	Expérimentation sur CC Jumilhac	Non prise en compte de l'intérêt général ; critères de co financement contraignants	Produire un état des lieux, Elaborer un schéma de zones, communiquer sur charte qualité	
	Emploi formation	Des besoins à mieux identifier (demande employeurs, souhaits jeunes)	Constat d'inadéquation offre/demande, absence de dispositif, lien GRH	Soutenir les organismes compétents, lien création, transmission-reprise d'entreprise	Formation action des porteurs de projets privés pour la création
	Les produits du terroir	Elément identitaire et potentiel économique	Individualisme des acteurs et dispersion des projets	Etat des lieux à reprendre, donner du lien aux initiatives, promotion collective (portail de services), soutenir le développement des boutiques de produits locaux	Expérimentation de @boutiques, soutenir les démarches collectives de promotion et de commercialisation
	Schéma tourisme	Création d'une commission tourisme, large partenariat	Pas d'homogénéité de la professionnalisation, politiques départementales et régionales à harmoniser	Professionnaliser les acteurs, structurer et accompagner les réseaux (dont le PQH, les cafés de pays) Communication collective	
	PQH	Création d'un réseau d'hébergeurs, charte qualité, réseau et groupes de travail	Nombres de participants limités (contrainte formation)	Prospection élargissement du réseau et communiquer sur la qualité PV / lien portail	
Forêt	Composante du territoire très forte, ressource locale, mobilisation des professionnels	Beaucoup de propriétaires privés, Problématique différente sur Est et Ouest, pb impulsion pays	Rentabiliser et préserver une ressource locale importante, s'inscrire dans la dynamique départementale/ bois-énergie	Faire émerger une filière énergies renouvelables	

	PEMA	Forte mobilisation des professionnels et de la commune de Nontron	Manque de moyens humains , absence de médiation pour faire partager le projet	soutenir un projet fédérateur et d'envergure territoriale, accompagner la dimension économique du projet	Démarche collective de promotion, communication + coopération
	PEP	5 sites pilotes identifiés, Patrimoine comme levier de développement et vecteur d'identité, richesses à valoriser notamment sur l'axe des métiers et des techniques	Début de structuration du réseau, statuts différents, pas de coordination suffisante	Extension du réseau et coordination générale, , partenariat Education Nationale	

	Culture Identité Troubadours Occitan	Base historique culturelle, facteur de lien social, intergénérationnel	Image passéiste, dispersion des initiatives, manque de clarification et de lisibilité des objets	Poursuivre le regroupement des projets et réunir sur objet commun Jouer la carte de la coopération	Partie intégrante de l'accueil des nouveaux habitants, Affirmer une identité culturelle fière de ses racines et accueillante
	Schéma développement numérique	Des opportunités de financement	Retard en matière de dev/TIC, population à sensibiliser, décalage sur les 3 bassins	Poursuivre l'amélioration couverture Ht débit et accessibilité, Optimiser le portail de services, Développer les pratiques	
	Portail de services du pays	Outil de développement local	En cours de finalisation	Optimiser l'outil Envisager animation pérenne	Un élément de la politique de communication globale
	Communication	Création d'une commission thématique du Conseil de développement	Pas de moyens suffisants dédiés	Valorisation de l'image en interne, communication globale sur l'extérieur	Communiquer sur l'offre globale, sur l'attractivité du territoire

## Annexe 2

### LE PROJET GLOBAL DU PAYS PERIGORD VERT 2008/2013

#### Un cadre cohérent pour une stratégie concertée

##### La Ligne directrice

En regard aux orientations de la charte du territoire, aux actions conduites et aux résultats des travaux d'évaluation et de concertation, le Pays Périgord Vert confirme sa stratégie initiale : Fixer les habitants, maintenir les activités et Accueillir de nouveaux habitants et de nouvelles activités dans le cadre d'un développement durable qui devra ainsi être pérenne, solidaire et respectueux des ressources locales, prônant « l'esprit- qualité Périgord Vert ».

##### Les enjeux

Les enjeux d'hier sont ceux d'aujourd'hui : la démographie, l'économie, l'environnement et le lien social, puisque, en effet, l'attractivité du territoire est à valoriser et à structurer pour répondre aux nouveaux besoins des populations et satisfaire par là même les besoins actuels. Ce, en réponse aux objectifs prioritaires et favorisant le portage d'opérations collectives, à l'échelle inter communale à minima, les thématiques environnement et communication étant traitées en transversalité.

##### Les atouts :

- Un Périgord vert fier de sa ruralité, de ses racines.
- Un Périgord Vert qui capitalise les dynamiques engagées
- Un Périgord vert qui revendique sa polyactivité et ses entreprises à taille humaine
- Un pays accueillant et ouvert

La mission du pays est de coordonner le projet de territoire 2008/2013, de donner les moyens aux acteurs locaux d'inscrire leurs opérations dans cette stratégie en optimisant de façon complémentaire les deux principaux outils de développement que sont

- le contrat de Pays 2008/2010 – 2011/2013
- le programme Leader 2007/2013
- 

Il s'agira d'articuler l'accompagnement du territoire dans le processus de mutation qui est engagé en valorisant les spécificités rurales

**Le 2<sup>ème</sup> contrat de Pays** devra permettre de poursuivre les opérations engagées, structurantes et pertinentes pour le développement durable du territoire au travers de 3 schémas :

- Schéma de Développement de l'Economie
- Schéma de Développement des Services
- Schéma de Développement de l'Habitat

Pour :

- agir de façon pérenne sur le quotidien et le cadre de vie
- garantir le développement de l'économie et des services en respectant l'espace
- accueillir des habitants porteurs de dynamisme pour compenser l'affaiblissement démographique et garantir un potentiel humain.

## **Le schéma de l'Habitat : Les difficultés de logement font de l'habitat un enjeu clé pour la revitalisation du territoire**

*Le développement de l'habitat est un objectif partagé sur l'ensemble de la zone « Périgord Vert » et un point de convergence des 3 bassins qui le composent. Cet enjeu prépondérant conditionne la revitalisation de son potentiel démographique. Fixer les habitants et accueillir de nouveaux ménages est une condition nécessaire de renouveau*

### **Constat :**

- Absence d'organisation et de politique de logement suffisamment concertée
- Absence d'outils permettant aux collectivités d'agir
- Inadaptation entre l'offre et la demande de logements
- Parc immobilier ancien, peu confortable avec un taux de vacance élevé
- Faiblesse du parc locatif, notamment celui à caractère social
- Pénurie qualitative et insuffisance quantitative
- Présence sur le territoire de publics différents
- Absence de réflexion sur la maîtrise du foncier

### **Perspectives :**

Le syndicat de l'Isle Auvézère est en phase opérationnelle d'une OPAH RR. Le diagnostic date de 2005. Pas de thématisation de l'opération.

Les syndicats du Nontronnais et de Dronne & Belle sont en phase de démarrage d'une OPAH RR. (social, assainissement, tourisme et activités agricoles)

Le syndicat du Ribéracois quant à lui restitue une étude pré opérationnelle en juin 2008 pour la mise en place d'un PIG Habitat.

Il serait souhaitable que le Pays impulse une sensibilisation en matière d'éco construction , d'éco énergie, intégration paysagère, préservation de l'environnement (élaborer une charte de recommandations). Un projet également serait de mettre en place un observatoire territorial en appui sur les 3 bassins.

## **Le schéma des services : Au même titre que la thématique du logement, l'évolution et l'adaptation des services de proximité est une condition sine qua non du développement du Pays.**

Les précédentes générations des programmes LEADER ont favorisé une dynamique au niveau des équipements pour les jeunes et les familles.

L'attractivité du territoire passera par la qualité de l'offre des services aux habitants.

### **Constat :**

- Carence des services de santé et absence de spécialistes
- Niveau de qualification inférieur à la moyenne départementale
- Manque de lisibilité des services d'accueil pour la petite enfance
- Manque de services en direction des adolescents
- Les déplacements : micro signalétique à améliorer
- Outils TIC : sensibiliser et former
- Equipements culturels et sportifs à améliorer

### **Perspectives :**

Santé : Du fait de ces perspectives et inquiétudes à moyens termes, il s'agira pour le Pays de favoriser la création de maisons multi disciplinaires afin d'offrir à la population une offre correcte de services de santé. Une orientation favorisant la présence de spécialistes pourrait être étudiée dans le cadre de pôles.

TIC et communication :

Les évolutions observées ces dernières années attestent d'une ouverture effective du Périgord vert vers l'extérieur.

L'accès numérique du territoire à la société de l'information peut lui donner une place de choix dans la compétition engagée à l'échelle des territoires ruraux.

L'offre de services au Public dans ce domaine est à pérenniser pour favoriser l'égalité d'accès entre les habitants.

Un accompagnement des habitants, des élus et des entreprises en terme d'assistance technique et de formations aux applications nouvelles est un élément incontournable.

L'information et la communication doivent être prises en compte en transversalité.

Le portail de services est un vecteur majeur d'information et de sensibilisation, optimisé dans le cadre d'un plan de communication et un kit communication qui seront mis en oeuvre

Développement de la culture et du potentiel identitaire de la thématique occitane, l'apport de la mixité sociale

Deux axes prioritaires à court terme pour un schéma de développement des services :

l'enfance et la jeunesse (garde, accueil loisirs et activités)

la santé – le social (continuité des soins, services à la personne, prévention santé /dont pour les jeunes).

### *Le schéma de l'économie pour Favoriser l'adaptation et la diversification des activités*

Constat :

- Une population active qui régresse et qui vieillit
- Un tissu essentiellement composé de TPE et de PME
- Offre d'emploi précarisée et augmentation du taux de chômage
- Les services : 1<sup>er</sup> secteur d'emploi et principal créateur de nouveaux emplois
- La filière bois à optimiser
- Le vieillissement de la population des chefs d'entreprises entraîne des préoccupations pour la transmission.
- L'agriculture : risque de désertification et d'intensification
- Le tourisme : déficit d'offres de qualité

Perspectives :

Des réflexions collectives, conduites en 2005 ont fait émerger 15 pistes d'actions nécessaires à un développement économique adapté pour le territoire. 4 points sensibles avaient alors été priorisés. Il convient de poursuivre sur ces 4 axes en réunissant les conditions de leur concrétisation

- ZAE : schéma de zone, qualification des zones : cartographie juin 2008, charte qualité
- Création transmission développement d'entreprises : accompagnement et renforcement des dispositifs existants en lien avec les consulaires, les EEE,..., expérimentation et innovation, actions de prévention généralisée, et accompagnement amont/aval individualisé des entrepreneurs, accueil de nouvelles activités, expérimentation de pépinières d'entreprises.
- L'engagement d'une OCM sera programmé en concertation avec le territoire et les co financeurs courant 2008. Une attention particulière devrait être portée aux métiers d'art, du patrimoine et les savoir faire.

- Poursuivre la structuration des acteurs touristiques : organiser, professionnaliser, former, et promouvoir et communiquer « Périgord Vert ».
- Emploi formation : développement de formations locales dans les secteurs en demande, voir axe environnemental ?, formation des salariés et des créateurs et des repreneurs

Il conviendra d'accompagner le développement des structures existantes , de soutenir leur promotion et de veiller aux meilleures articulations en faveur de l'adéquation de l'offre de formation avec les besoins locaux de main d'œuvre.

- Lisibilité des acteurs : mise en lien (connaissance, partenariats), optimisation portail de services (lieu ressources).

**Le nouveau programme Leader** : un souffle d'innovation dans les pratiques locales en favorisant les démarches volontaristes d'accueil des habitants et des activités selon 4 axes :

- Accueillir les nouveaux habitants en affirmant une identité culturelle motrice.
  - Accueillir et communiquer sur l'attractivité du Périgord vert
  - Soutenir toutes actions locales innovantes visant à favoriser la mixité et le lien social entre les locaux et les nouveaux habitants
  - Structurer les offres
- Accueillir de nouvelles activités. Poursuivre le processus de mutation de l'économie rurale,
  - Soutenir la création, transmission-reprise d'entreprises artisanales et commerciales (sur des filières ciblées)
  - Soutenir le développement et la diversification des entreprises agricoles (sur des filières ciblées)
- Reconquérir la qualité de l'eau : préserver et valoriser la ressource en eau pour améliorer l'attractivité territoriale (eau potable et de baignade)

Axe commun \*Périgord Vert, Châtaigneraie Limousine, Parc Naturel Régional Périgord Limousin

- La coopération autour de la valorisation des produits du terroir, de la culture occitane et des pratiques d'accueil

Le programme Leader, qui découle de la stratégie globale, est ainsi à la fois une composante et une complémentarité du Contrat de pays.

## LA DECLINAISON DES OBJECTIFS ACTUALISES DU CONTRAT DE PAYS 2008/2013 en 5 axes /synthèse

### OBJECTIF 1 : VALORISER LES RESSOURCES LOCALES

Le développement durable du Pays devra valoriser la diversité économique, patrimoniale et culturelle, en s'appuyant sur la mutualisation des moyens, compétences, et un maillage favorable aux initiatives, d'où l'emboîtement du contrat de pays et du programme Leader.

#### ❖ **Axe 1 : Gérer les ressources naturelles et patrimoniales**

- ▶ 1.1 : Protéger la forêt : encourager la réalisation de DFCI, la filière bois-énergie
- ▶ 1.2 : Gérer les rivières et reconquérir la qualité de l'eau
- ▶ 1.3 : Soutenir les actions de sensibilisation et d'éducation à la préservation de l'environnement.
- ▶ 1.4 : Protection du patrimoine bâti (lié au développement touristique)

### OBJECTIF 2 : VIVRE, S'INSTALLER ET S'EPANOUIR AU PAYS

Fixer les habitants et attirer de nouveaux habitants. En apportant une amélioration continue des modes de vie des habitants du Périgord Vert, et une attention particulière aux dispositifs de solidarité.

#### ❖ **Axe 2 : Développer l'offre de logements quantitative et qualitative**

- ▶ 3.1 : **Animer une politique de l'habitat à l'échelle des 3 bassins de vie**  
soutenir l'animation des OPAH RR et PIG, soutenir le ciblage et la thématisation des opérations, sensibiliser aux économies d'énergie, à l'éco construction, aux énergies renouvelables, favoriser la résorption des logements en centre bourg, mettre en place un observatoire territorial
- ▶ 3.2 : Mise en place d'un observatoire de l'habitat

#### ❖ **Axe 3 : Offrir un cadre de vie de qualité et aider à l'organisation des services aux personnes**

- ▶ 4.1 :Elaborer et Mettre en œuvre un schéma global des services
- ▶ 4.2 : Améliorer les services de santé, schéma santé-social
- ▶ 4.3 : Accueillir des nouveaux habitants et des nouvelles activités : mettre en œuvre une dynamique collective d'accueil, soutenir les initiatives innovantes et fédératrices
- ▶ 4.4 : Outils d'accès à l'information et communication : optimiser le site portail de services en tant que lieu ressources (centraliser et communiquer), développer un intranet, mettre en œuvre un plan de communication interne et externe, créer un kit /communication
- ▶ 4.5: Développer une Culture de Pays : dynamiser la culture occitane contemporaine, soutenir les projets multi partenariaux,
- ▶ 4.6 : Evaluation d'étape et finale : intégration de l'évaluation dans l'élaboration des dossiers, évaluation intermédiaire des opérations structurantes et de la démarche, évaluation de fin de programmation.

**OBJECTIF 3 :**

**ENTREPRENDRE EN PERIGORD VERT : schéma global de développement**

❖ **Axe 4 : Structurer l'accueil économique, conforter l'activité, l'emploi et la formation**

▶6.1 : Aider à la qualification des ZAE (extension, création, en apportant une vision globale et par la mise en œuvre d'une charte qualité) et soutenir la création de pépinières d'entreprises

▶6.2 : Engager une OCM sur les 3 bassins, lien création-transmission-reprise d'entreprises et formation des salariées et des chefs d'entreprises (nouveaux débouchés, adaptation, diversification, installation, démarche préventive pour les commerçants, artisans, agriculteurs....), soutenir les initiatives d'accueil et les dispositifs des sensibilisation, d'accompagnement,...

▶6.3 : Développer les réseaux, les mutualisations, les initiatives fédératrices

▶6.4 : Promouvoir et communiquer sur l'offre du territoire, valoriser les savoir-faire , les produits du terroir, organiser des événements, démarche prospective,....

❖ **Axe 5 Développer une stratégie touristique Périgord vert**

▶6.1 : Organiser, professionnaliser et former les acteurs : accompagner les réseaux / cafés de pays, PQH, ....Plan de formation des acteurs OT/SI, Harmonisation des taxes de séjour

▶6.2 : Promouvoir et communiquer de façon collective

# Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat et du Commerce

Juillet 2008



*Pays du Périgord Vert  
Bld Charlemagne  
24310 Brantôme*

*Téléphone : 05 53 06 01 00  
Télécopie : 05 53 54 22 07  
Messagerie : [pays@perigordvert.fr](mailto:pays@perigordvert.fr)*

*site internet : [www.perigord-vert.com](http://www.perigord-vert.com)*



